50 ans Jahre

OFAJ DFJW

2003 2004 1995 2002 1991 1971 2005 2010 1965 1968 2007 1963 1977 1973 1970 1986 1978 1983 1964 2011 2006 1994 1985 1967 2000 1974 2009 1981 1998 1966 1996 1987 1975 1984 2008 2001 1997 1976 1980 1989 1992 1988 1969 2012 1982

L'Office franco-allemand pour la Jeunesse a 50 ans

2013

1990 1979 1993 1972 1999

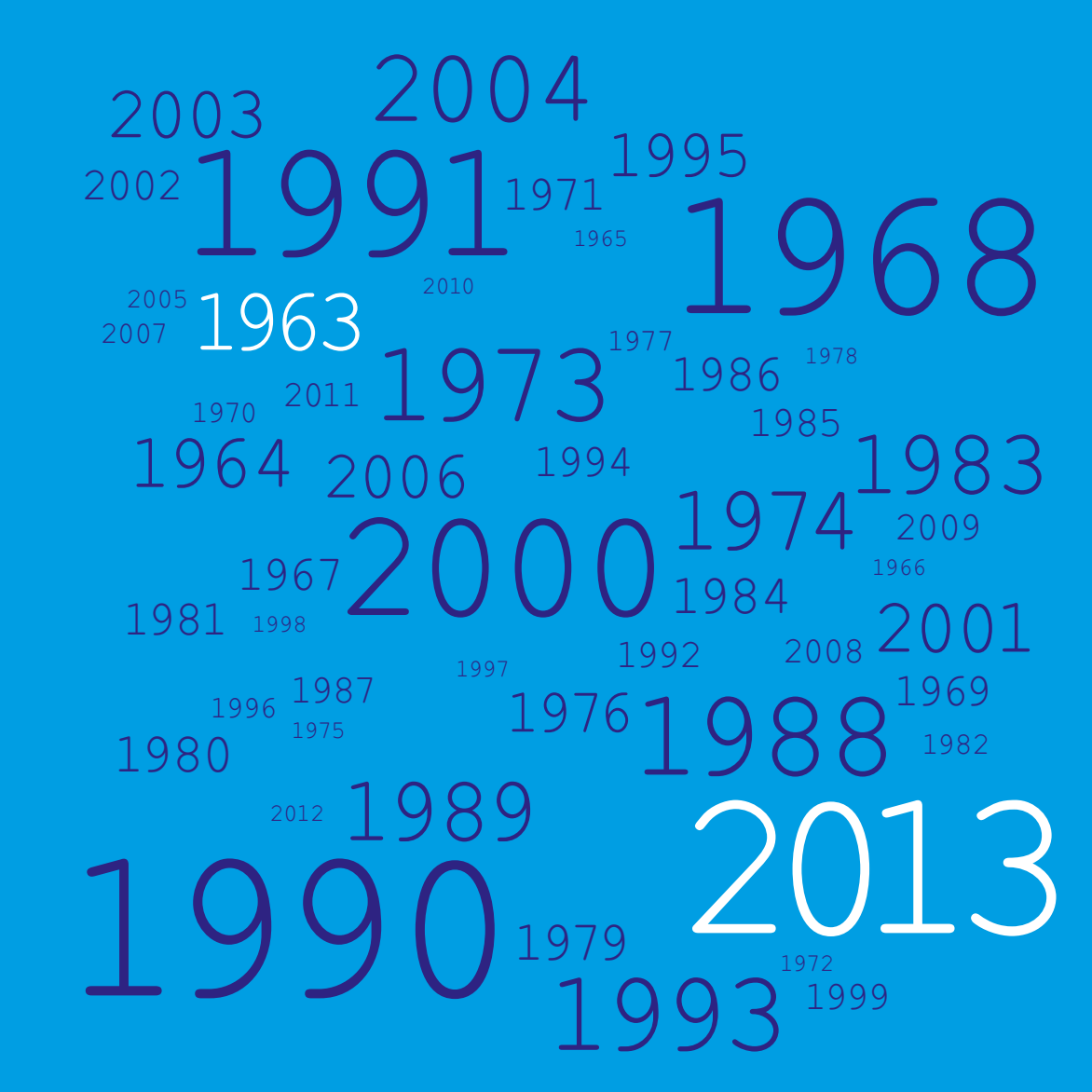
2004
2003
1995
2002
1991
1971
1968
1965
2005
2010
1963
2007
1977
1973
1986
1978
2011
1970
1985
1964
2006
1994
1983
1974
2009
2000
1967
1966
1984
1981
1998
2001
1992
2008
1997
1987
1969
1996
1976
1988
1975
1980
1982
1989
2012
2013
1990
1979
1972
1993
1999

Office franco-allemand pour la Jeunesse
Deutsch-Französisches Jugendwerk

51 rue de l'Amiral-Mouchez
75013 Paris
Tél.: +33 1 40 78 18 18
Télécopie : +33 1 40 78 18 88
www.ofaj.org

Molkenmarkt 1
10179 Berlin
Tél.: +49 30 288 757-0
Télécopie: +49 30 288 757-88
www.dfjw.org

L'Office franco-allemand pour la Jeunesse a 50 ans

Béatrice Angrand

Markus Ingenlath

Préface

50 années – un demi-siècle – d'existence : pour une institution créée par des hommes politiques désireux d'atteindre la catégorie de la population la plus « mouvante », cette durée représenterait déjà un sujet digne d'intérêt en soi. Mais lorsque cette organisation est en mesure d'afficher un bilan aussi riche et foisonnant à tant d'égards que l'Office franco-allemand pour la Jeunesse, on comprend qu'elle soit devenue un sujet d'étude pour scientifiques, historiens, politologues, etc.

Il paraît a priori banal de rappeler qu'il est impossible de comprendre le présent ou de concevoir l'avenir sans connaissance du passé. Pourtant, nous sommes régulièrement témoins d'erreurs, de maladresses, de pertes de temps et de moyens qui pourraient être évitées si la connaissance et la transmission de ce passé étaient suffisamment assurées. C'est dans cet esprit que nous nous réjouissons de présenter ici un rappel de l'histoire des cinq premières décennies de l'OFAJ. L'écriture de « l'histoire du temps présent » est un vaste sujet, parfois controversé. Elle est indispensable pour tous ceux et celles qui s'intéressent au « franco-allemand » et s'engagent dans un domaine d'activités, d'expériences, de vie toujours passionnant et enrichissant, souvent exaltant, parfois complexe, à un âge où le champ des possibles est largement ouvert, mais où précisément le recul de l'histoire fait naturellement défaut. Cette histoire ne doit en aucun cas peser, mais elle peut et doit aider à comprendre et donc à agir et réfléchir.

L'OFAJ atteint l'âge des grands-parents, à qui la société confie généralement des tâches parmi lesquelles figure la transmission – d'expérience, de savoir, de connaissance, de mémoire. Les profonds bouleversements auxquels nous sommes confrontés n'ont pas rendu cette transmission forcément plus aisée, mais ils n'en ont pas non plus infirmé l'importance et la nécessité. Certes, les millions d'anciens participants à des actions soutenues par l'OFAJ peuvent pour beaucoup jouer ce rôle, tout comme la première génération d'« enfants de l'OFAJ ». Cependant, nous savons aussi que la mémoire et l'histoire peuvent être complémentaires mais pas substituables.

Si l'OFAJ a accompli et continue d'accomplir de grandes missions conçues par ses pères fondateurs, s'il a été capable de toucher les jeunesses des deux pays en s'inscrivant dans les sociétés civiles, c'est en suscitant en leur sein des partenariats, des liens, des réseaux toujours plus nombreux et pérennes. Ce fut aussi et cela demeure une des forces de l'OFAJ que d'avoir su articuler – au long de son histoire – pratique et analyse, initiative et réflexion, terrain et prospective, de s'être attaché les concours de chercheurs personnellement impliqués et de former de manière très diverse les multiplicateurs, les animateurs, tous ceux qui ont assuré ces succès. Or leur implication, leur engagement et celui des jeunes qu'ils encadrent ne peuvent que profiter de la conscience et de la connaissance du vaste contexte dans lequel ils s'inscrivent, contexte historique en particulier.

L'action de l'OFAJ, ses résultats, le savoir, l'expérience et les concepts formalisés ont rayonné et ont été diffusés bien au-delà des limites de son champ d'action initial. Ils servent de source d'inspiration dans bien des lieux et des milieux, cependant que des outils, des méthodes, des approches élaborés dans

l'espace des échanges de jeunes franco-allemands ont trouvé leur dimension universelle. Mais il demeure important de savoir comment ils le sont devenus.

A tous ceux et à toutes celles qui ont déjà « plongé » dans le franco-allemand ou qui s'en approchent, nous ne pouvons que conseiller la lecture de ce texte, illustré et enrichi de documents audio-visuels permettant de faire le lien entre une époque et des faits qu'ils n'ont pas vécus, mais dont ils sont ou deviennent les (petits-)enfants. Nous sommes certains qu'ils y trouveront sens et enrichissement comme les générations qui les ont précédés et qu'ils seront ainsi mieux à même de « reprendre le flambeau ».

Markus Ingenlath et Béatrice Angrand
Secrétaires généraux de l'OFAJ

Sommaire

L'Office franco-allemand pour la Jeunesse a cinquante ans 13

La Jeunesse : Enjeu des relations transnationales dans l'après-guerre 17

La fondation de l'OFAJ : Du Traité de l'Élysée à l'Accord du 5 juillet 1963 33

Défis socio-politiques et restructurations successives de l'OFAJ des années 1960 aux années 1980 40

L'OFAJ et la Réunification allemande 72

L'OFAJ, l'Europe et l'ouverture à d'autres pays du monde 78

Répondre aux défis des sociétés à l'heure de la mondialisation 86

« Objectif 2063 » 115

Impressum 119

22 janvier 1963 – Charles de Gaulle et Konrad Adenauer signent, à Paris dans le Palais de l'Elysée, le Traité franco-allemand de Coopération

L'Office franco-allemand pour la Jeunesse a cinquante ans

par Corine Defrance et Ulrich Pfeil

De l'Office franco-allemand pour la Jeunesse (OFAJ), d'aucuns parlent du « plus bel enfant du Traité de l'Élysée ». L'historien et médiateur Joseph Rovan a naguère souligné que l'OFAJ avait organisé « la plus grande migration des peuples en temps de paix ». Cinquante ans après sa création, l'OFAJ peut se réjouir d'avoir permis à plus de huit millions de jeunes Français et Allemands de se rencontrer dans le cadre de quelque 200 000 programmes. Il a également contribué avec ses partenaires à la rencontre entre jeunes de France, d'Allemagne et d'autres pays d'Europe et plus lointains.

L'OFAJ, dont la création a été annoncée par le Traité de l'Élysée, le 22 janvier 1963, a été fondé le 5 juillet 1963 à Bonn, lors du premier sommet franco-allemand prévu dans le cadre des consultations régulières. Il s'agit d'une institution internationale et de la première organisation supranationale franco-allemande à voir le jour. Elle devait être suivie, au fil des ans, de nombreuses autres structures dans divers secteurs, comme le Conseil de sécurité et de défense franco-allemand, le Conseil de l'économie et des finances, le Haut-Conseil culturel, le Secrétariat franco-allemand pour les Échanges dans la formation professionnelle, la Brigade franco-allemande,

Les ministres des Affaires étrangères des deux pays, Maurice Couve de Murville et Gerhard Schröder, signent, à Bonn, l'Accord portant création de l'OFAJ.

Arte, l'Université franco-allemande ou bien encore l'Académie franco-allemande du Cinéma. La création de l'OFAJ marque l'émergence d'un niveau plus « intégré » de relations entre la France et l'Allemagne. C'est le début de l'institutionnalisation et aussi de la professionnalisation « sectorielle » des relations bilatérales. La mise en place de cette institution et ses évolutions, dans ses structures comme dans ses missions, reflètent les défis divers que l'OFAJ a eu et a toujours à relever : approfondissement de la coopération franco-allemande, qui n'est pas un bilatéralisme replié sur lui-même, mais est ancré dans un système de relations plus larges, qu'il s'agisse de la construction européenne, de l'« Occident » au temps de la guerre froide, d'un monde aujourd'hui en pleine globalisation. L'OFAJ doit toujours adapter ses programmes et modalités d'échanges aux nouveaux enjeux et défis de société : prendre en compte l'émergence de nouvelles cultures jeunes et les attentes spécifiques des jeunes, réagir aux crises économiques et sociales en proposant des programmes spécifiques, ou veiller à ce que les jeunes ayant moins d'opportunités participent davantage aux échanges.

Nous nous proposons ici de retracer les grandes évolutions et la philosophie de l'OFAJ au fil de ses cinquante ans d'existence afin de rendre compte des mutations successives de l'institution, s'adaptant sans cesse aux évolutions culturelles et sociétales et de les resituer dans leur contexte socio-politique.

La Jeunesse : Enjeu des relations transnationales dans l'après-guerre

L'Office mis en place en 1963 entre la France et la République fédérale d'Allemagne a pour mission d'encourager la coopération de la jeunesse des deux pays pour contribuer à la paix en Europe. Qu'est-ce précisément que cette catégorie « jeunesse » ? Il ne s'agit pas simplement de ceux qui se trouvent dans cette époque de la vie bornée par la petite enfance en amont et l'âge adulte en aval. La jeunesse est moins une période ou une durée en soi qu'une phase caractérisée par un ou plusieurs processus, celui de la socialisation, de l'apprentissage de la responsabilité, de l'autonomisation de l'individu, de son affirmation par un choix d'orientations et de valeurs en fonction d'un certain nombre d'expériences. La jeunesse n'est par conséquent pas simplement une donnée biologique, mais une variable dépendant du contexte culturel, économique et sociétal. La jeunesse d'un pays, à un moment donné, recoupe partiellement la notion de génération.

Ainsi, dans l'immédiat après Seconde Guerre mondiale, en France comme en Allemagne, la jeunesse était marquée par l'expérience de la guerre et de ses conséquences. Les puissances occupantes, en Allemagne, avaient toutes misé sur la jeunesse pour préparer l'avenir du pays, qu'il s'agisse de sa socialisation / soviétisation pour l'URSS, de sa démocratisation – dans le sens libéral du terme – et de son ancrage à l'Ouest pour les États-Unis, la Grande-Bretagne et la France. De premières rencontres internationales de jeunesse eurent lieu en Allemagne dès 1945/46. Le gouvernement militaire français initia alors des rencontres franco-allemandes en vue d'œuvrer

Deutsch-französi
-Camp de la Jeu

sches Jugendlager 1964
nesse Franco-Allemande-
erlin 1964-

à la reprise du dialogue et à la transformation des mentalités de part et d'autre de la frontière. Il importait d'en finir rapidement avec l'image de l'autre comme soi-disant « ennemi héréditaire ». Le rapprochement, voire la réconciliation – un terme rarement employé dans la seconde moitié des années 1940 –, constituait un pan de la politique française bilatérale de sécurité et une nécessité dans le processus de construction européenne. La direction de l'Éducation publique (DEP) du gouvernement militaire put compter sur l'appui d'associations françaises comme le Bureau international de Liaison et de Documentation (BILD), fondé en 1945 par le père jésuite Jean du Rivau, ou le Comité français d'Échanges avec l'Allemagne nouvelle, fondé en 1948 par le philosophe Emmanuel Mounier, pour l'aider à organiser de telles rencontres, comme à Titisee en 1947 ou au « Jugendhof Vlotho » en 1949. Lors de cette dernière rencontre, les dirigeants des organisations françaises et allemandes de jeunesse purent échanger sur leurs expériences. Selon Jean-Charles Moreau, responsable du Bureau Jeunesse et Sports de la DEP, « c'est à Vlotho que commença un dialogue, qui ne s'est jamais interrompu depuis ». À partir de la fin 1948/1949, des organismes allemands furent appelés à coopérer à l'organisation de ces rencontres, notamment la Gesellschaft für übernationale Zusammenarbeit (GüZ) – pendant du BILD –, l'Institut franco-allemand de Ludwigsburg, fondé en 1948, ou l'Institut für internationale Begegnungen fondé à Fribourg en 1949. En 1948, ces rencontres avaient permis de réunir déjà plus de 4 000 jeunes. Après la fondation de la République fédérale d'Allemagne, l'objectif des rencontres fut d'intensifier les contacts entre jeunes Allemands et Européens et de les rallier activement à la construction de l'Europe. La sous-direction de la Jeunesse et des Sports du haut-commissariat français en Allemagne passa en grande partie le relais de l'organisation des rencontres internatio-

nales aux organismes privés français et allemands. Depuis 1949, un début de réciprocité s'instaura et les jeunes purent participer à des séjours combinés en Allemagne et en France. Ces rencontres connurent un nouvel élan au tournant des années 1940 et 1950.

C'est aussi le moment où fut conclu le premier jumelage entre deux villes française et allemande, Montbéliard et Ludwigsburg (1950), qui devait progressivement ouvrir la voie à de nombreuses autres initiatives sociétales (on dénombrait à peine 25 jumelages en 1958, plus d'une centaine en avril 1963, 1 000 en 1981 et près de 2 500 aujourd'hui). Les jumelages de villes et de régions devaient constituer le cadre privilégié de nombreuses rencontres de jeunes.

La jeunesse fut particulièrement sensible au projet fédéraliste européen dans l'immédiat après-guerre et, dans le sillage du congrès des fédéralistes à la Haye (1948), s'engagea dans des formes d'action spécifique. Citons par exemple les manifestations de l'été 1950, où de jeunes Européens originaires de France, d'Allemagne, de Suisse, du Luxembourg, de Belgique ou des Pays-Bas, à l'initiative de milieux universitaires, brûlèrent symboliquement des barrières de bois à des postes-frontière franco-allemands (notamment entre Wissembourg-Weiler et Bobenthal-Sankt Germanshof, le 6 août) pour réclamer la création d'un parlement, d'un traité et d'un passeport européens. Cette action fut la première manifestation européenne à laquelle les jeunes participèrent en grand nombre. L'un d'entre eux fut Helmut Kohl, le futur chancelier. Dans ses Mémoires (Erinnerungen, 1930–1982), il fait rétrospectivement remonter à cet événement son engagement pour l'intégration européenne. L'inauguration, à l'été 2007, d'un

Faire participer les jeunes au débat politique – Bonn 1983

... puis à Berlin en 2003

mémorial européen à l'emplacement de cet ancien poste-frontière montre à quel point les jeunes sont désormais considérés comme des acteurs transnationaux.

Dans le contexte de la guerre froide naissante, les rencontres bilatérales ou internationales de jeunesse prirent une importance et une charge idéologique croissantes. Arrêtons-nous un instant sur la rencontre de la Loreley, qui se tint sur le célèbre rocher au bord du Rhin à l'été 1951 et réunit plus de 35 000 jeunes, très majoritairement Français et Allemands. Ce rapprochement devait s'opérer « négativement » par le rejet du communisme et « positivement » par l'adhésion à l'Europe en construction. Sur le premier point, la date retenue coïncidait avec celle du Festival international de la jeunesse qui se tenait à Berlin-Est cet été-là et qui était en réalité sous le contrôle de Moscou. Les Français et plus largement les Alliés occidentaux entendaient directement faire concurrence à cette manifestation en offrant une alternative aux mouvements de jeunesse des pays non communistes. Sur le second point, il s'agissait d'engager la coopération entre les différents mouvements de jeunesse européens.

Malgré le succès de la « Loreley », les rencontres suivantes, jusque dans la seconde moitié des années 1950, donnent le sentiment d'un essoufflement progressif, avec un nombre de participants et des subventions en baisse. En raison des différends franco-allemands sur la Communauté européenne de Défense (CED), le réarmement, l'affaire du recrutement de jeunes Allemands pour la Légion étrangère au moment de la guerre d'Indochine – qui suscita une vague d'indignation en Allemagne… et ailleurs –, l'avenir de la Sarre, les discussions furent aussi parfois tendues. L'Accord culturel

franco-allemand d'octobre 1954 avait eu beau mentionner les échanges de jeunes, il avait surtout fait craindre aux associations sociétales que leur champ d'action pourrait désormais tomber sous la coupe des États, que ces derniers réserveraient leurs subventions pour leurs propres initiatives et que les gouvernements en reviendraient à une conception classique de la culture. Le dialogue entre acteurs étatiques et privés était devenu urgent et dès la fin des années 1950, les deux parties avaient accepté le principe de l'interdépendance et de la coopération. Dans la seconde moitié des années 1950, les rencontres de jeunes continuèrent de croître, mais restèrent déséquilibrées entre la France et l'Allemagne, et au sein de chaque pays les inégalités régionales étaient très marquées : les jeunes Allemands étaient trop rarement invités en province et les Français n'allaient guère dans le nord de l'Allemagne ; les Français participant aux échanges étaient nettement plus jeunes que les Allemands, et les conditions d'accueil étaient aussi dissymétriques : essentiellement accueil en famille en RFA et en auberge de jeunesse ou structures collectives en France.

Malgré la baisse des subventions publiques dans les années 1950, les associations sociétales étaient restées très actives, s'étaient fédérées en de plus grands regroupements, et militaient pour une intensification des échanges de jeunes en cherchant à mettre en pratique une nouvelle conception élargie de la culture (« Erweiterter Kulturbegriff »). Celle-ci était en rupture avec la conception élitiste des échanges qui avait prévalu dans l'entre-deux-guerres et entendait s'adresser, selon les termes d'Alfred Grosser, alors Secrétaire général du Comité français d'Échanges avec l'Allemagne nouvelle, « aussi bien aux mouvements de jeunesse qu'aux écrivains et artistes, aux syndicats qu'aux universitaires » (Allemagne 2, 1949). Côté

allemand, le chancelier Adenauer était pleinement conscient de l'atout que représentait la jeune génération. Dans une interview à la Zeit du 3 novembre 1949, il avait déclaré qu'il ne « pouvait jamais y avoir assez de relations franco-allemandes, assez de rencontres culturelles franco-allemandes » et quelques années plus tard, dans ses mémoires (Erinnerungen 1953/55, p. 370–371), évoquant l'Accord culturel franco-allemand de 1954, il écrivit : « Dans le domaine culturel […], il y avait de grandes possibilités pour œuvrer à de bonnes relations de voisinage entre la France et l'Allemagne. En la matière, les échanges entre jeunes gens de toutes catégories sociales jouent un rôle majeur et décisif. C'est seulement quand Français et Allemands font connaissance, travaillent et vivent ensemble qu'il est possible de dépasser la méfiance héritée de l'histoire, qui par le passé a toujours causé de terribles conflits armés » [1]. Fin 1959, Adenauer fit part au général de Gaulle de sa volonté d'intensifier les rencontres de jeunes et les Haut Commissaire et ministre chargés de la jeunesse dans les deux pays entamèrent des pourparlers à ce sujet dès 1960. Deux ans plus tard, au moment où de Gaulle et Adenauer préparaient leurs voyages officiels dans le pays partenaire, le chancelier proposa au général de s'adresser spécifiquement à la jeunesse allemande, ce que de Gaulle fit, en allemand, le 9 septembre 1962, à Ludwigsburg, première ville allemande à avoir conclu un jumelage avec la France :

[1] « Auf kulturellem Gebiet waren […] große Möglichkeiten gegeben, um für eine gute französisch-deutsche Nachbarschaft zu wirken. Hierbei spielte der Austausch unserer jungen Menschen aller Schichten eine große und entscheidende Rolle. Nur wenn sich Franzosen und Deutsche kennenlernten, miteinander lebten und arbeiteten, nur dann würde es möglich sein, das überkommene Misstrauen zu überwinden, das in der Vergangenheit immer wieder die furchtbarsten kriegerischen Konflikte verursacht hatte. »

« Quant à vous, je vous félicite ! Je vous félicite, d'abord, d'être jeunes. Il n'est que de voir cette flamme dans vos yeux, d'entendre la vigueur de vos témoignages, de discerner ce que chacun de vous recèle d'ardeur personnelle et ce que votre ensemble représente d'essor collectif, pour savoir que, devant votre élan, la vie n'a qu'à bien se tenir et que l'avenir est à vous.

Je vous félicite, ensuite, d'être de jeunes Allemands, c'est-à-dire les enfants d'un grand peuple. Oui ! D'un grand peuple ! Qui parfois, au cours de son Histoire, a commis de grandes fautes et causé de grands malheurs condamnables et condamnés. Mais qui, d'autre part, répandit de par le monde des vagues fécondes de pensée, de science, d'art, de philosophie, enrichit l'univers des produits innombrables de son invention, de sa technique et de son travail, déploya dans les œuvres de la paix et dans les épreuves de la guerre des trésors de courage, de discipline, d'organisation. Sachez que le peuple français n'hésite pas à le reconnaître, lui qui sait ce que c'est qu'entreprendre, faire effort, donner et souffrir.

Je vous félicite enfin d'être des jeunes de ce temps. Au moment même où débute votre activité, notre espèce commence une vie nouvelle. […] Il s'agit de savoir si, à mesure de la transformation du siècle, l'homme deviendra, ou non, un esclave dans la collectivité, s'il sera réduit, ou non, à l'état de rouage engrené à tout instant par une immense termitière ou si, au contraire, il voudra et saura maîtriser et utiliser les progrès de l'ordre matériel pour devenir plus libre, plus digne et meilleur. Voilà la grande querelle de l'univers, celle qui le divise en deux camps, celle qui exige de peuples comme l'Allemagne et comme la France qu'ils pratiquent leur idéal, qu'ils le soutiennent par leur politique et, s'il le fallait, qu'ils le défendent et le

fassent vaincre en combattant ! Eh bien ! Cette solidarité désormais toute naturelle il nous faut, certes, l'organiser. C'est là la tâche des gouvernements. Mais il nous faut aussi la faire vivre et ce doit être avant tout l'œuvre de la jeunesse. Tandis qu'entre les deux États la coopération économique, politique, culturelle, ira en se développant, puissiez-vous pour votre part, puissent les jeunes Français pour la leur, faire en sorte que tous les milieux de chez vous et de chez nous se rapprochent toujours davantage, se connaissent mieux, se lient plus étroitement ! L'avenir de nos deux pays, la

[2] Version originale :

« Sie alle beglückwünsche ich! Ich beglückwünsche Sie zunächst jung zu sein. Man braucht ja nur die Flamme in Ihren Augen zu beobachten, die Kraft Ihrer Kundgebungen zu hören, bei einem jeden von Ihnen die persönliche Leidenschaftlichkeit und in Ihrer Gruppe den gemeinsamen Aufschwung mitzuerleben, um überzeugt zu sein, dass diese Begeisterung Sie zu den Meistern des Lebens und der Zukunft auserkoren hat.

Ich beglückwünsche Sie ferner, junge Deutsche zu sein, das heißt Kinder eines großen Volkes. Jawohl! Eines Großen Volkes! Das manchmal, im Laufe seiner Geschichte, große Fehler begangen und viel verwerfliches Unglück verursacht hat. Ein Volk, das aber auch der Welt fruchtbare geistige, wissenschaftliche, künstlerische und philosophische Wellen beschert hat, das die Welt um unzählige Erzeugnisse seiner Erfindungskraft, seiner Technik und seiner Arbeit bereichert hat; ein Volk, das in seinem friedlichen Werk, wie auch in den Leiden des Krieges, wahre Schätze an Mut, Disziplin und Organisation entfaltet hat. Das französische Volk weiß das voll zu würdigen, da es auch weiß, was es heißt, unternehmens- und schaffensfreudig zu sein, zu geben und zu leiden.

Schließlich beglückwünsche ich Sie, die Jugend von heute zu sein. Im Augenblick wo Sie in das Berufsleben treten, beginnt für die Menschheit ein neues Leben. […] Es geht darum, zu wissen, ob im Laufe der Umwälzungen, der Mensch zu einem Sklaven in der Kollektivität wird, oder nicht; ob sein

base sur laquelle peut et doit se construire l'union de l'Europe, le plus solide atout de la liberté du monde, c'est l'estime, la confiance, l'amitié mutuelles du peuple français et du peuple allemand » [2].

Le lendemain, le général confia au chancelier : « Il ne devrait pas être difficile de faire venir en un an un million de jeunes Allemands en France, et, l'année suivante, un million de jeunes Français en Allemagne » (Erinnerungen 1959–1963, Stuttgart 1968, p. 179–180). Peu après cette visite officielle,

Los ist, in dem riesigen Ameisenhaufen angetrieben zu werden oder nicht; oder ob er die materiellen Fortschritte völlig beherrschen kann und will, um damit freier, würdiger und besser zu werden.

Darum geht es bei der großen Auseinandersetzung in der Welt, die sie in zwei getrennte Lager aufspaltet und die von den Völkern Deutschlands und Frankreichs erheischt, dass sie ihrem Ideal die Treue halten, es mit ihrer Politik unterstützen und es, gegebenenfalls, verteidigen und ihm kämpfend zum Sieg verhelfen.

Diese jetzt ganz natürliche Solidarität müssen wir selbstverständlich organisieren. Es ist die Aufgabe der Regierungen. Vor allem müssen wir ihr aber einen lebensfähigen Inhalt geben und das soll insbesondere das Werk der Jugend sein. Während es die Aufgabe unserer beiden Staaten bleibt, die wirtschaftliche, politische und kulturelle Zusammenarbeit zu fördern, sollte es Ihnen und der französischen Jugend obliegen, alle Kreise bei Ihnen und bei uns dazu zu bewegen, einander immer näher zu kommen, sich besser kennenzulernen und engere Bande zu schließen.

Die Zukunft unserer beiden Länder, der Grundstein auf dem die Einheit Europas errichtet werden kann und muss, und der höchste Trumpf für die Freiheit der Welt, bleiben die gegenseitige Achtung, das Vertrauen und die Freundschaft zwischen dem französischen und dem deutschen Volk. »

Paris fit parvenir à Bonn un mémorandum qui devait servir de base à un futur accord franco-allemand. Ce document et la réponse allemande furent le canevas du futur Traité de l'Élysée. Étant donné les convictions d'Adenauer et après le discours de Ludwigsburg, il n'est guère étonnant que la jeunesse se soit vu attribuer une place de choix dans le traité de coopération bilatérale. Aussi, après avoir jeté un regard rétrospectif sur l'après-guerre, on peut dire avec Jean-Charles Moreau, ancien responsable de la jeunesse du gouvernement militaire français en Allemagne, que c'est au cours même des années d'occupation que « prit forme un dialogue qui n'a pas cessé depuis, et sans lequel il n'eut pas été possible, en 1963, d'inclure dans le traité franco-allemand la création de l'Office franco-allemand pour la Jeunesse ».

« Unsere Freundschaft und Solidarität mit Frankreich ist und bleibt ein Grundpfeiler der deutschen Politik. Sie beruht auf einem besonders hohen Maß an Übereinstimmung unserer wesentlichen politischen und wirtschaftlichen Interessen, sie gründet sich vor allem auch auf die gleiche Überzeugung von der Bedeutung der Würde und Freiheit des Menschen.

Voyage officiel en France du chancelier fédéral, Konrad Adenauer : discours à son arrivée à l'aéroport d'Orly, 1962

Au moment où fut créé l'OFAJ, la jeunesse française et la jeunesse allemande n'étaient bien évidemment plus celles de l'immédiat après-guerre. La nouvelle génération était particulièrement nombreuse – c'était celle du « baby-boom » – qui, en raison des phénomènes démographiques nationaux spécifiques à l'entre-deux-guerres et à la guerre, se trouvait occuper une place majeure dans les deux sociétés. Elle développa une culture ou « subculture » beaucoup moins marquée par l'héritage des représentations des générations antérieures que par le champ des possibles ouvert par la société de consommation et de loisirs. Car il s'agit aussi d'une génération qui, éprouvée dans sa petite enfance (la brutalité de la guerre et la misère persistante de l'immédiat après-guerre) avait fait, depuis les années 1950, l'expérience de la prospérité naissante : c'était le début de la génération de l'argent de poche. Enfin, c'était aussi – après la fin de la guerre d'Algérie, côté français – la génération de la « non-guerre » – une génération de la guerre froide certes, de la société déchirée côté allemand, mais aussi de la coexistence pacifique, une génération que Jean-François Sirinelli qualifie de porteuse de « stéréotypes de société apaisée », désormais plus « aptes à recevoir [le] rapprochement franco-allemand ». Non seulement les conditions étaient réunies pour que s'opère chez les jeunes une mutation profonde de la représentation du voisin, mais dans des sociétés caractérisées par « la montée des jeunes », cette nouvelle génération était en mesure d'imposer ses codes culturels et ses « images de l'autre » à ses aînés. En les gagnant à la cause de la réconciliation et de la coopération franco-allemandes, l'OFAJ avait donc l'opportunité d'agir aussi, indirectement, sur les générations précédentes. Vaste programme…

La fondation de l'OFAJ : Du Traité de l'Élysée à l'Accord du 5 juillet 1963

Le Traité de l'Élysée avait annoncé la création du futur OFAJ : « Toutes les possibilités seront offertes aux jeunes des deux pays pour resserrer les liens qui les unissent et pour renforcer leur coopération mutuelle ». L'Accord du 5 juillet créant l'OFAJ fut signé à Bonn, par les deux ministres des Affaires étrangères Maurice Couve de Murville et Gerhard Schröder, en présence du chancelier Adenauer et du président de Gaulle, venus une nouvelle fois démontrer leur intérêt pour la jeunesse et cette nouvelle institution.

L'Accord précisait que l'institution s'installerait à Bonn et à Paris et aurait « à sa tête, un Conseil d'administration autonome : Cet organisme disposera d'un fonds commun franco-allemand qui servira aux échanges entre les deux pays d'écoliers, d'étudiants, de jeunes artisans et de jeunes travailleurs ». Il s'agissait donc d'un organisme unique bénéficiant d'un financement paritaire mixte. L'objectif était de toucher non seulement les scolaires et les étudiants, mais aussi les jeunes entrant ou déjà entrés dans le monde du travail (apprentis, ouvriers, artisans, etc.). Cela dénotait une volonté de démocratisation dans les échanges transnationaux par ouverture sociale à des milieux qui, pour des raisons financières, linguistiques et culturelles, en étaient jusqu'alors majoritairement exclus. Les chefs d'État et de

gouvernement voulaient poursuivre et accélérer dans la voie déjà largement ouverte des échanges de jeunesse et selon l'approche de la « culture élargie ». Le vocabulaire employé dans la partie du Traité de l'Élysée consacrée à « l'éducation et à la jeunesse » témoigne pleinement de la conscience de cet acquis. Qui lit attentivement ce document est frappé par le contraste entre les paragraphes concernant la jeunesse, dont on estimait qu'il représentait le domaine le plus prometteur, et l'éducation, secteur lui aussi fondamental, mais dont les deux parties connaissaient les difficultés en raison des échecs vécus dans les années 1950. Ainsi, pour ne donner qu'un exemple, l'Accord culturel franco-allemand d'octobre 1954 avait prévu toutes sortes de conditions pour favoriser l'enseignement de la langue du partenaire, mais les ministres-présidents des Länder, réunis à Düsseldorf en février 1955, avaient décidé de donner à l'anglais le statut de première langue vivante, plaçant de facto le français au second rang, en concurrence directe avec le latin. Paris avait accueilli la nouvelle avec une extrême amertume et nombre de « médiateurs » entre les deux pays, à commencer par Alfred Grosser, avaient dénoncé cet accord des Länder qui leur paraissait ruiner une grande partie des efforts de rapprochement entre les deux pays.

En 1963, même si associations de la société civile et acteurs publics français et allemands étaient convaincus de la nécessité de coopérer en harmonie, la fondation de l'OFAJ suscita quelques craintes chez les premiers qui redoutaient la mainmise et le contrôle des États sur les organisations sociétales. L'Accord précisait que l'OFAJ devait surtout jouer un rôle d'intermédiaire, selon le principe de subsidiarité, soutenant les organisations impliquées dans les échanges de jeunesse et les questions d'éducation – qui sont ses

principaux partenaires et interlocuteurs – répartissant et contrôlant les moyens et n'intervenant lui-même qu'exceptionnellement comme organisateur.

Le débat sur le financement et la gestion du budget de l'OFAJ détermina largement la structure de l'organisation. Le fonds commun franco-allemand prévu par le Traité de l'Élysée fit l'objet d'âpres négociations, car la partie française aurait voulu qu'il soit partagé et géré de façon nationale, tandis que la partie allemande tenait à la notion de communauté. L'enjeu était donc le degré d'intégration et finalement de supranationalité de l'OFAJ. Se référant au traité, Bonn exigea une gestion commune d'un fonds véritablement commun. Celui-ci devait être constitué par des crédits fixés chaque année, à parts égales, en fonction des propositions du Conseil d'administration par les gouvernements français et allemand. Le ministre allemand des Affaires étrangères proposa initialement un budget de 20 millions de DM. Comme de Gaulle jugeait cette somme trop faible, Adenauer répliqua que chaque gouvernement doterait l'OFAJ de ce montant, si bien que la nouvelle institution disposerait d'un budget de 40 millions de DM, soit 50 millions de francs environ.

L'existence d'un fonds commun impliquait la constitution d'un Conseil d'administration (Kuratorium) également mixte et paritaire. L'Accord de juillet 1963 avait fixé la composition de ce conseil comprenant des membres des administrations publiques et des représentants de la société civile, ces derniers étant majoritaires, ce qui devait assurer une certaine autonomie de l'OFAJ par rapport aux gouvernements. Celle-ci restait cependant relative, dans la mesure où les administrateurs étaient choisis par

les gouvernements et non élus ou cooptés par les associations partenaires de l'OFAJ, ce qui expliquait l'inquiétude de quelques grandes associations, très actives avant 1963, et que les deux gouvernements avaient tenu à l'écart lors de la nomination des membres du Conseil d'administration. Ce conseil devait jouer un rôle directeur et moteur en arrêtant le programme d'activités et fixant les directives pour son application, en votant le budget et en assurant la gestion et le contrôle des crédits. Selon l'accord initial, l'OFAJ était représenté par un Secrétariat général, composé d'un Secrétaire général et de son adjoint, l'un Allemand l'autre Français par alternance qui n'avaient à l'origine qu'un rôle faible de coordination et de contrôle entre le Conseil d'administration d'une part et les deux sections nationales d'autre part. En effet, le degré d'intégration de l'OFAJ était alors limité et les deux gouvernements avaient tranché en faveur de sections nationales parallèles, l'une à Bad Honnef, l'autre à Paris, dirigées par deux directeurs, chargés de mettre en œuvre le programme arrêté par le Conseil d'administration. Chacune des sections nationales était structurée autour de six bureaux, reflétant les secteurs d'activité principaux assignés par l'accord à l'OFAJ : jeunesse, sport et jumelages ; jeunes professionnels ; échanges scolaires et universitaires ; programmes spéciaux ; promotion linguistique ; finances et administration. Une septième section, commune, était consacrée à l'information et à la presse, d'une part pour se faire connaître auprès du grand public ; d'autre part pour contribuer à la formation des journalistes, en tant que médiateurs et multiplicateurs, entre les deux pays. Ainsi, dans les années 1970, avec le soutien de l'Institut franco-allemand de Ludwigsburg et du Centre d'études germaniques de Strasbourg, l'OFAJ devait organiser à plusieurs reprises des séminaires pour journalistes.

Derrière cette structure initiale se dessinent en filigrane des conflits à la fois nationaux et interministériels. Le Haut Commissariat à la Jeunesse et aux Sports et le Bundesministerium für Familie und Jugend étaient favorables à la juxtaposition de deux sections nationales, tandis que les deux ministères des Affaires étrangères plaidaient pour un Secrétariat général unique. Une solution de compromis fut donc retenue, comme dans la question du périmètre d'action de l'OFAJ. La partie française, surtout après l'échec des plans d'Union politique de l'Europe en 1962 et l'adjonction du préambule au Traité de l'Élysée par le Bundestag en juin 1963, tenait à ce que l'OFAJ fut strictement bilatéral, tandis que la partie allemande voulait garder une possibilité d'ouvrir son action aux jeunes Européens. Cette différence d'approche, typique des positions de Paris et Bonn en ce début des années 1960, s'était déjà manifestée lors de la rédaction des protocoles français et allemand à l'automne 1962 : l'Auswärtiges Amt n'avait par principe pas voulu exclure les pays tiers. Finalement, dans l'Accord du 5 juillet 1963 ne se retrouve qu'une allusion aux tiers : « Dans l'accomplissement de ses tâches, l'Office applique les principes de coopération et de compréhension qu'il convient de développer parmi les jeunes tant à l'égard des pays européens que des autres pays du monde libre ». Cette formulation permettait d'éviter toute prise de position claire en faveur de l'ouverture ou de la fermeture du champ d'activité de l'OFAJ à des tiers. La question ne serait clarifiée que dans les années 1970 en faveur d'une ouverture limitée. Côté allemand, la nomination des membres du Conseil d'administration fut l'occasion de vifs débats et de conflits de compétence entre le Bund, les Länder et les communes, tous trois acteurs en matière de politique de jeunesse : les communes en firent largement les frais.

Une dernière question s'était avérée problématique : celle du siège de l'OFAJ. Selon l'Accord du 5 juillet 1963, il devait être « fixé par accord des deux gouvernements ». Le choix d'une des deux capitales, française ou allemande, pouvait faire craindre au voisin un déséquilibre dans le « binationalisme » de l'institution. Strasbourg avait également été proposée, pour des raisons pratiques et symboliques. Une telle solution n'aurait pas déplu au gouvernement allemand, mais Paris l'avait refusé par crainte d'une trop grande influence du Conseil de l'Europe sur l'OFAJ, qui, selon ses vues, devait rester strictement bilatéral. Finalement, en 1963, les deux gouvernements se mirent d'accord pour que le siège de l'OFAJ soit fixé pour les cinq premières années à Bonn (il sera installé dans la petite ville où résidait Konrad Adenauer à Bad Honnef – Rhöndorf), puis transféré pour cinq ans à Paris.

Ainsi, on voit à quel point l'Accord portant création de l'OFAJ est le résultat de compromis entre des gouvernements qui innovaient en manière de supranationalité. La juxtaposition (les structures nationales) et l'intégration (le fonds commun, le Conseil d'administration et le Secrétariat général) coexistaient et des solutions complexes et coûteuses (le siège), parfois peu explicites (la question des tiers) avaient été provisoirement retenues. On peut dire que l'Accord de 1963 portait en germe les réformes à venir.

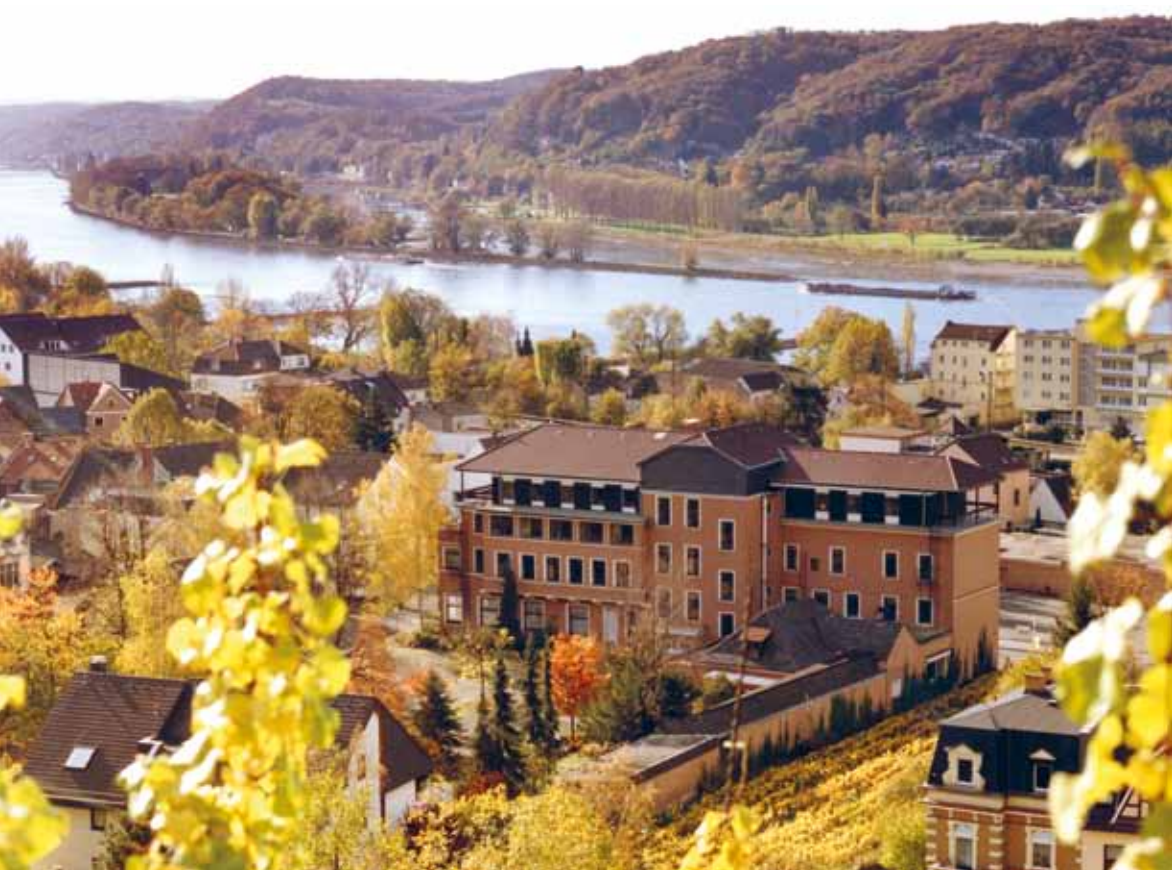

Le siège de l'OFAJ à Bad Honnef, au bord du Rhin

Défis socio-politiques et restructurations successives de l'OFAJ des années 1960 aux années 1980

Au cours des premières années de son existence, l'OFAJ subventionna un nombre considérable de programmes réunissant des centaines de milliers de jeunes Français et Allemands par an (plus de 250 000 au milieu des années 1960 ; en nombre cumulé, le million de jeunes fut dépassé dès 1967).

Les échanges scolaires représentaient alors, quantitativement, l'un des plus importants secteurs d'activité de l'OFAJ, car ils constituaient un moyen privilégié pour les jeunes des deux pays d'avoir une première expérience de rencontre avec une autre culture. Dans le secteur extra-scolaire, l'OFAJ travaillait sur une grande diversité de programmes avec ses partenaires principaux, essentiellement les associations de jeunesse, les comités de jumelage, les associations et les fédérations sportives, les associations culturelles et aussi des associations à caractère scientifique et technique. La place des échanges universitaires fut l'objet de vives discussions. La relative facilité de ces échanges, en raison de la pluralité des partenaires et du moindre barrage linguistique, ne fut pas toujours un atout et risquait de dissuader l'OFAJ de s'investir dans un secteur où son intervention pouvait faire double emploi avec celle des ministères et de l'ensemble des institutions en charge de l'enseignement supérieur. Certains de ses partenaires, au tournant des années 1960 et 1970, étaient prompts à dénoncer le caractère élitiste des échanges d'étudiants, mais l'OFAJ sut rappeler qu'il s'agissait d'un vivier de multiplicateurs et futurs médiateurs potentiels entre les deux pays, en Europe et même au-delà.

Cologne : Etudiants se préparant à étudier dans l'autre pays.

C'est là que réside la spécificité de ce secteur et cela est resté une constante dans les préoccupations de l'OFAJ. Au cours des quinze premières années, il s'agit essentiellement d'aider les établissements d'enseignement supérieur, les enseignants et les étudiants à passer du stade de la rencontre, conçue comme un acte symbolique devant contribuer au rapprochement politique et à la réconciliation, à une véritable coopération universitaire. L'OFAJ développa d'abord tout un éventail de bourses individuelles et des programmes spécifiques, parmi lesquels les stages d'étudiants allemands à l'École nationale d'administration (ENA) ou encore le programme initié par le germaniste Pierre Bertaux en 1967 permettant à de jeunes germanistes français d'effectuer un semestre d'études dans une université allemande.

« Il reste que ce séjour outre-Rhin s'est avéré extrêmement riche en expérience de toute sorte. J'insisterai sur le cordial accueil qui m'a été réservé, permettant une remarquable intégration au sein de l'équipe […]. Les barrières liées aux difficultés de la pratique d'une langue étrangère sont peu à peu tombées laissant la place à une chaleureuse coopération entre nos deux groupes de travail.

Frédéric Bocage, semestre d'études à Regensburg (Bavière), 1989

L'OFAJ identifia très vite le principal obstacle auquel se heurtaient les échanges universitaires : la trop faible mobilité résultant de l'absence d'équivalence d'études et de diplômes, mais il faudrait attendre les années 1980 pour trouver un début de solution !

A ses débuts, l'OFAJ consacra une part importante de son budget à développer et soutenir des programmes généraux – « Connaissance de la France » / « Wir entdecken Deutschland » – pour établir le contact avec le partenaire. Dès 1965, ses moyens pourtant colossaux ne suffirent plus pour faire face à la demande. Le Conseil d'administration décida alors de financer exclusivement les institutions expérimentées qui s'occupaient des échanges de jeunes avant la mise en place de l'institution. L'OFAJ fut donc d'abord victime de son succès et de sa politique qui avait alors privilégié l'aspect quantitatif des rencontres.

La première réforme importante de l'OFAJ intervint à l'occasion de son dixième anniversaire, en juin 1973. Il venait alors de traverser cinq années de turbulences en raison de divers facteurs. Le premier d'entre eux était d'ordre financier : à partir de 1968, la partie française, touchée par une première crise, baissa sa contribution en francs constants, entraînant, au nom de la parité, la baisse des crédits allemands. Ensuite, la fin des années 1960 fut marquée par une considérable mutation des sociétés, dont les jeunes furent le principal moteur. Il se révélait indispensable de les écouter et de répondre à leurs attentes en abandonnant l'attitude initiale apolitique de l'OFAJ, comme le préconisa le politologue Gilbert Ziebura lors d'un colloque d'évaluation en 1968. En effet, l'OFAJ avait jusqu'alors plutôt évité les thèmes délicats et potentiellement conflictuels dans les relations bilatérales, comme le passé récent. Il se devait désormais d'adopter une attitude plus engagée.

Les premiers programmes : « Wir entdecken Deutschland » …

… et « Connaissance de la France »

PIETONS

SOYEZ
LES
BIENVENUS
OFA
HERZLICH
WILLKOMMEN

Il fallait également se pencher sur la pédagogie spécifique de la rencontre interculturelle et améliorer la coopération avec les représentants des organisations de jeunesse. En 1963, l'Accord avait spécifié que « enquêtes et recherches scientifiques dans le domaine de la jeunesse » faisaient intégralement partie du domaine d'activité de l'OFAJ. Mais le mouvement de réformes qui suivit les événements de 1968 dans les deux pays ne favorisa précisément pas l'échange et se traduisit dans un premier temps par un repli sur les questions de politique intérieure, ce qui était un obstacle supplémentaire pour l'OFAJ.

Enfin, l'OFAJ fit ses premiers pas dans une conjoncture franco-allemande morose. On se souvient des divergences d'intérêt entre les deux pays en matière de politique étrangère (en particulier concernant la construction européenne et l'OTAN), ce qui créa jusqu'au tournant des années 1960 et 1970, voire jusqu'à l'arrivée du « tandem » Schmidt – Giscard d'Estaing, une forte dissymétrie entre les niveaux intergouvernemental et sociétal des relations bilatérales. Cette situation a priori délicate pour l'OFAJ – le secrétaire d'État chargé de la Jeunesse et des Sports, Joseph Comiti, tenta en 1972 de remettre en cause l'autonomie de l'institution et la partie allemande en appelait à la création d'un office européen pour la jeunesse – lui conférait aussi la valeur d'un précieux contrepoids et les deux gouvernements restaient conscients de son intérêt tout particulier pour la coopération bilatérale.

Paris et Bonn avaient vite pris conscience du coût considérable induit par la structure de l'OFAJ, de son mode de fonctionnement quelque peu bureaucratique, de programmes pas toujours adaptés. Aussi, la réforme de 1973

fut une véritable révolution structurelle allant nettement dans le sens de l'intégration : les deux sections nationales furent supprimées au profit d'une administration unique placée sous la responsabilité du Secrétaire général et de son adjoint, ce qui accroissait considérablement la fonction du Secrétariat général. Afin de limiter les coûts, les deux gouvernements mirent également fin au transfert régulier du siège : celui-ci fut fixé à Bad Honnef, avec un bureau à Paris. La restructuration visait un double but : d'une part réaliser des économies sur les coûts de fonctionnement, ce qui permettait de dégager des financements supplémentaires pour les programmes ; d'autre part rationnaliser et adapter le cadre administratif aux programmes. Ainsi, les partenaires français et allemands entraient directement en contact avec un bureau « intégré » au sein de l'OFAJ, ce qui facilitait la coopération pratiquement et symboliquement.

« Il est évident que, puisqu'il s'agissait d'oublier le passé et de bâtir un avenir tout à fait différent, la jeunesse était directement concernée.

Maurice Couve de Murville,
Ministre des Affaires étrangères en 1963

« L'OFAJ, 15 ans après sa création, conserve toute son importance du fait du renouvellement des générations. […] Selon moi, les jeunes, les échanges de jeunes ont un rôle très important : la jeunesse est avide d'avenir, elle veut davantage de communauté au-delà des frontières.

Gerhard Schröder,
Ministre fédéral allemand des Affaires étrangères en 1963

Mais cette réforme ne permit pas de résoudre tous les problèmes, surtout dans le contexte de crise des années 1970. Alors même que les relations politiques bilatérales s'étaient considérablement améliorées et que Schmidt et Giscard d'Estaing partageaient une vision européenne, qui permit à l'OFAJ de s'engager dans la voie de l'ouverture à d'autres pays européens, les problèmes budgétaires furent constants et le plus faible budget fut alloué à l'OFAJ en 1977. Le nombre des participants aux programmes chuta considérablement tout au long de la décennie pour passer sous la barre des 100 000 jeunes par an en 1979 avant de se stabiliser au début des années 1980. Relevons qu'à la fin des années 1970, 60 % des jeunes de plus de 16 ans participant aux programmes étaient de jeunes professionnels et apprentis, ce qui confirme que les jeunes travailleurs ont été très tôt une priorité pour l'OFAJ. Malgré les difficultés initiales (en particulier la brièveté des congés payés à cette époque et les différences structurelles dans la formation professionnelle), il organisa effectivement de nombreux

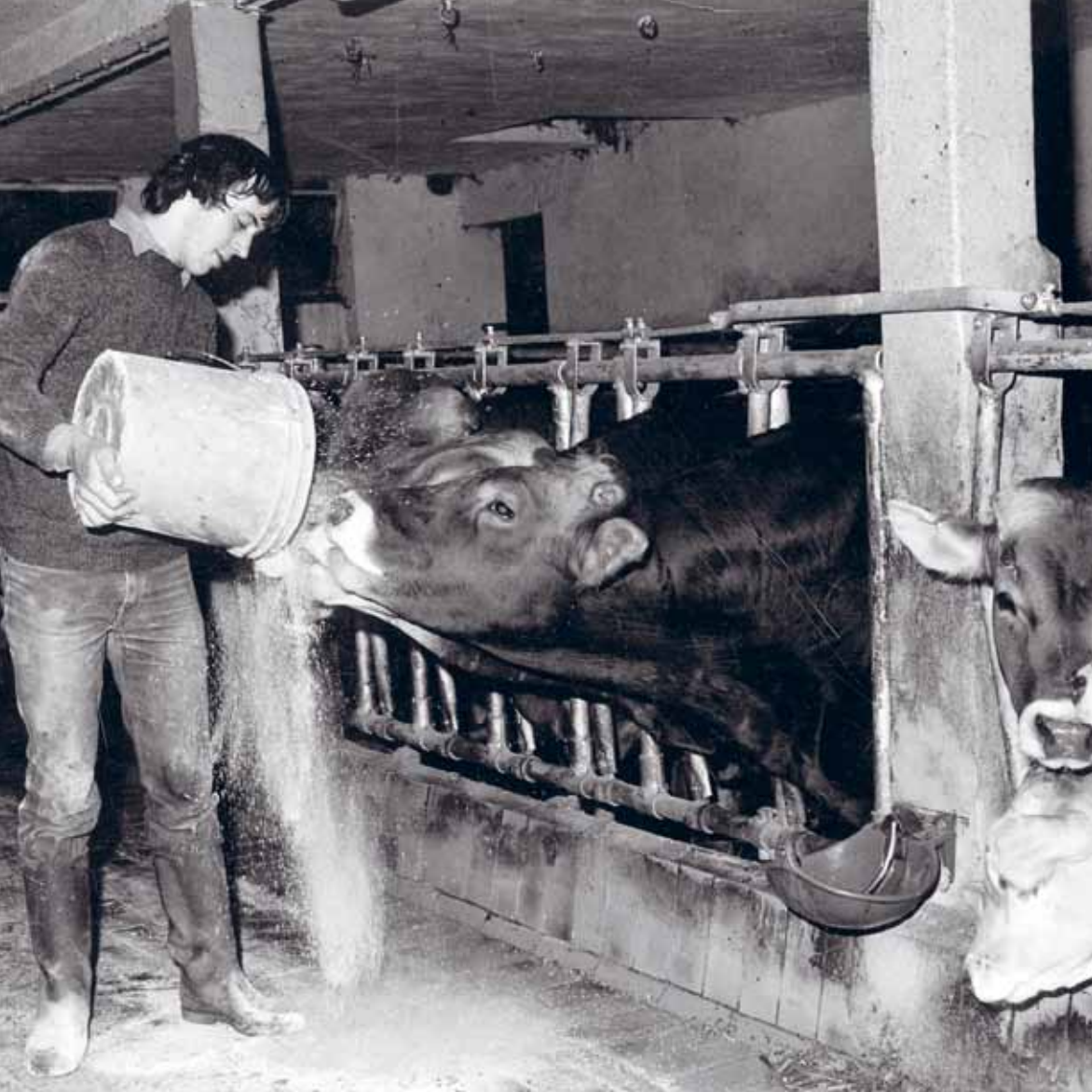

programmes pour jeunes agriculteurs, artisans et commerçants, ouvriers de l'industrie ou employés du secteur tertiaire. A partir des années 1970, l'OFAJ mit l'accent sur les contacts entre les représentants des jeunes professionnels pour constituer un réseau de multiplicateurs (syndicats, chambres professionnelles etc.). A la fin de la décennie, l'OFAJ adapta ses programmes pour faire face aux difficultés socio-économiques, à la croissance du chômage, à la nécessité impérieuse de la formation professionnelle. Son objectif était d'accroître la solidarité bilatérale dans le monde du travail, d'aider les jeunes chômeurs à mieux s'intégrer dans la société, parfois de leur faciliter des reconversions professionnelles. Les années 1970 furent encore marquées par le développement des programmes à dimension artistique, non sans controverse parmi les partenaires, certains craignant un trop grand soutien à la soi-disant « culture d'élite », mais l'OFAJ répondit que la culture dite « traditionnelle » avait aussi sa place dans le cadre d'une « conception élargie » de la culture. Après avoir déjà soutenu quelques rencontres franco-allemandes de chorales et de groupes folkloriques, le symposium « Foto-Film-Video » en 1975 marqua véritablement l'engagement de l'OFAJ en direction des jeunes artistes, qui ne bénéficiaient jusqu'alors dans les deux pays d'aucune structure pour la promotion des artistes professionnels. Cette même année, un programme de bourses pour jeunes artistes plasticiens fut créé et le champ sectoriel des manifestations artistiques s'ouvrit ensuite au jazz, à la philharmonie, à la pantomime, à la danse, au théâtre, à la photographie etc. Des séminaires, des expositions, des spectacles furent organisés. Les artistes étaient considérés comme des « multiplicateurs » et permettaient d'approfondir le dialogue en mobilisant des formes de communication extralinguistiques.

« Ce n’est pas le premier échange franco-allemand effectué entre nos deux écoles ; mais les équipes d’organisation et d’animation se renouvellent et nous nous apercevons qu’il s’agit en grande partie de motiver les différents participants français et de constituer un noyau solide et soudé pour que l’accueil et le déroulement de cette semaine soient les plus enrichissants et les plus formateurs possible.

Ecole Nationale Vétérinaire de Lyon – Marcy l’Etoile (Rhône), 1989

« Angeregt durch die binationale Situation im Unterricht nutzten Franzosen wie Deutsche, noch stärker als wir erwartet hatten, die Gelegenheit, auch in der Freizeit, bei den Mahlzeiten, beim Sport oder am Biertisch, die Fremdsprache zu verwenden. Selbst die Anfänger bemühten sich sehr darum.

Annick Yaiche et Petra Timpe, formatrices,
cours de langue binational, 1990

ΤΡΑΓΩΔΙΑ

Utiliser les médias pour informer sur la spécificité de l'OFAJ

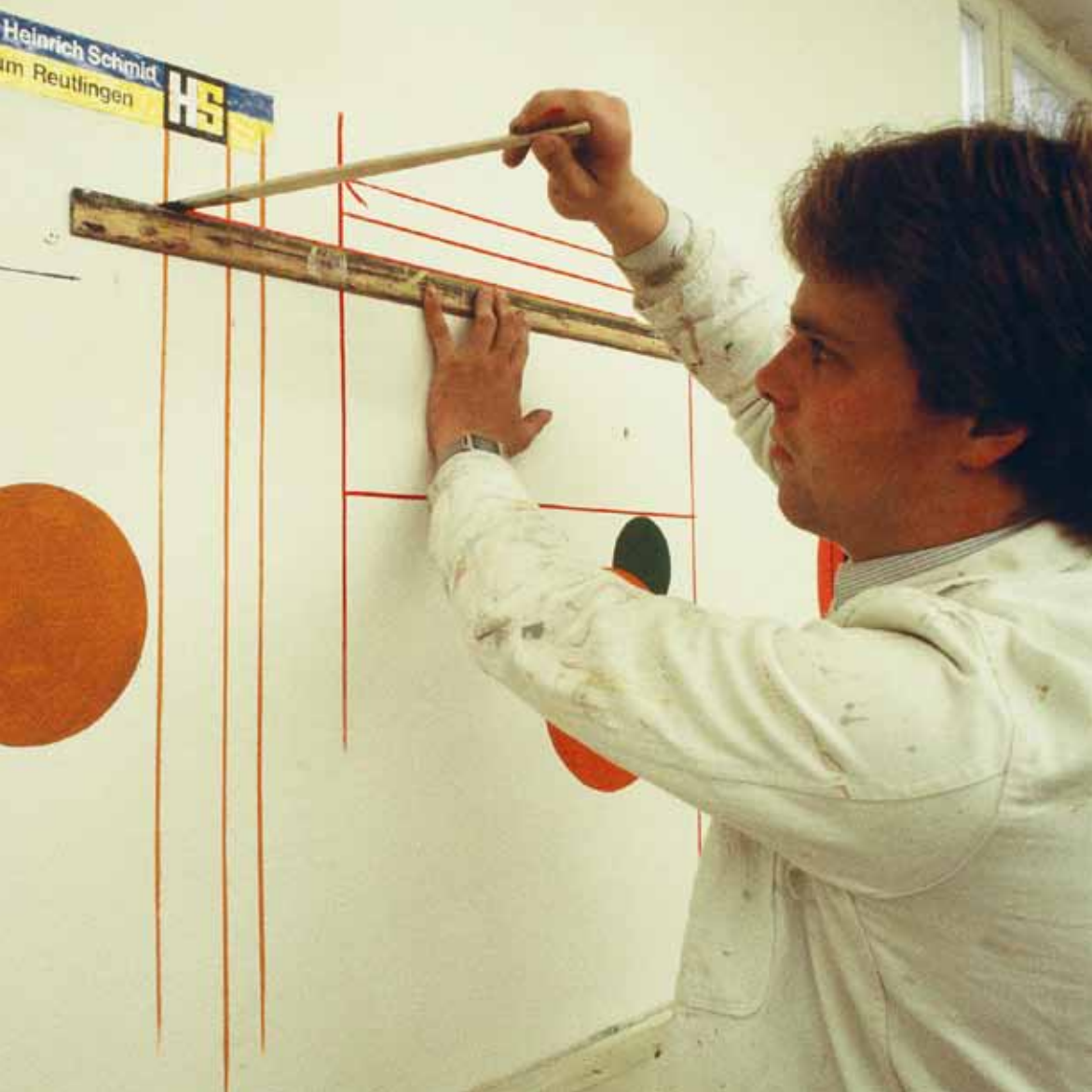
Heinrich Schmid
am Reutlingen
HS

CHIRURGIE INFANTILE
NEURO CHIRURGIE
SECTEUR PRIVÉ
CONSULTATIONS

La décennie suivante fut une période de stabilité pour l'OFAJ, désormais quasi-unanimement qualifié d'institution « modèle ». Il profita pleinement de l'excellente conjoncture des relations bilatérales sous l'ère Kohl – Mitterrand. Son budget fut augmenté, si bien qu'en 1989 il récupéra une enveloppe budgétaire équivalente à celle de 1963. Pendant les années 1980, l'OFAJ eut à relever quatre défis principaux : l'émergence des Nouveaux Mouvements Sociaux (Neue Soziale Bewegungen), avec la contestation anti-nucléaire, l'écologie, les mouvements pour la paix, ce qui l'amena à promouvoir de nouveaux thèmes dans les rencontres ; les caractéristiques nouvelles de la jeunesse des années 1980, à la fois plus individualiste mais aussi plus politisée, familière des nouveaux medias et entendant agir comme un groupe de pression ; l'impact de la croissance du chômage et en particulier de celui des jeunes en France (en 1985, plus de 25 % des moins de 25 ans en France ; moins de 10 % en RFA) ; enfin les progrès de l'intégration et de l'élargissement européens, avec la signature de l'Acte unique en 1986, processus auquel l'OFAJ entendait apporter sa contribution. Pour mieux saisir et tenir compte de ces nouveaux mouvements sociaux, l'OFAJ décida d'approfondir le dialogue et la coopération avec ses partenaires, directement en prise avec les attentes des jeunes, de leur accorder une autonomie beaucoup plus importante qu'auparavant et de les impliquer dans la planification des programmes. Pour ce qui concerne l'ouverture européenne, l'OFAJ accompagna par ses programmes « tiers » l'élargissement aux pays du pourtour méditerranéen, s'engagea pour une « Europe des citoyens » (cf. le colloque « L'OFAJ a 25 ans : bilan et perspectives », organisé en 1988), facilita la prise de conscience européenne dans le milieu franco-allemand, démontra par ses enquêtes que les jeunes souhaitaient le développement d'échanges trilatéraux et réfléchit à la ma-

nière d'augmenter la mobilité des jeunes Français et Allemands en Europe. Face à la montée du chômage, l'OFAJ misa sur la formation et la mobilité des jeunes en Europe (surtout depuis les années 1980 et la préparation du Marché unique européen), qui sont de puissants atouts dans le parcours professionnel. Il créa d'une part des programmes spécifiques pour jeunes chômeurs, veilla de l'autre à l'intégration des chômeurs dans l'ensemble de ses programmes d'échanges. Le problème de l'intégration sociale des étrangers vivant dans les deux pays ou de la lutte contre la discrimination des citoyens d'origine immigrée prit une place importante dans les activités de l'OFAJ dans la seconde moitié des années 1980.

« Je crois donc avoir réellement trouvé ce que j'avais recherché dans ce stage en Allemagne, c'est-à-dire une meilleure connaissance de la vie et de la langue allemande à travers les contacts et la vie de tous les jours ici.

Magda Wojcik, stagiaire à Steinfurt
(Münster, Rhénanie-du-Nord-Westphalie), 1989

Dans les années 70, l'OFAJ organise un atelier radio franco-germano-espagnol…

… et les premiers programmes d'échanges avec la Grande-Bretagne.

fleurick

Plus généralement la décennie 1980 fut caractérisée par l'introduction de programmes individuels, les progrès de la recherche pédagogique appliquée aux rencontres, l'intensification des programmes de formation d'animateurs et collaborateurs, et de programmes artistiques et l'intensification des programmes linguistiques extra-scolaires. En matière de recherche pédagogique, les progrès furent considérables à partir du milieu des années 1970, donnant lieu à de nombreuses publications qui ont contribué à accroître le rayonnement de l'OFAJ. Cette recherche, menée par des équipes franco-allemandes très stables présente un certain nombre de caractéristiques : la constance des thèmes principaux (jeunesse, pédagogie des échanges, communication interculturelle) avec élargissement progressif vers des thématiques dépassant le cadre franco-allemand et les rencontres de jeunes ; le recours systématique à l'observation et à l'immersion dans la pratique des échanges franco-allemands ; l'expérimentation, car il s'agit essentiellement d'une recherche appliquée, même s'il ne s'agit pas de fournir des recettes pratiques ; la nécessité pour la recherche de prouver sa légitimité et son importance au sein des activités de l'OFAJ, comme en atteste les débats au Conseil d'administration et le dialogue entre praticiens des échanges et chercheurs qui a, parfois, connu des phases de tensions : ainsi le « Manifeste de l'animation existentielle », paru en 1978, réédité et remanié en 1997, avait suscité des polémiques à la fin des années 1970. Cela s'est finalement avéré être un atout en forçant les animateurs des rencontres à s'interroger sur leurs pratiques et les théoriciens à tenir compte du principe de réalité.

« Schäf-Alp
-Abfahrt
Schäf-Alp»
Abfahrt
« Ski-Gleitweg
Gottesack
Hahnenköpfle
Abfahrt
«Gottesacker
- Loipe
Jfen-
Abfahrt

Structurellement, une nouvelle réforme de l'OFAJ intervint à l'automne 1983, initiée par les ministères et non par l'OFAJ lui-même, ce qui témoigne de la limite de son autonomie. Le nombre de membres du Conseil d'administration fut augmenté, bénéficiant notamment aux communes, mais le poids des représentants de la puissance publique par rapport à celui de la société civile fut augmenté, même si ces derniers restaient majoritaires. On convint de maintenir pour dix ans le siège de l'OFAJ à Bad Honnef, mais de confier davantage de tâches au bureau parisien. Celui-ci s'installa rue de l'Amiral-Mouchez, dans le 13e arrondissement de la capitale, grâce à une donation posthume de Jacqueline Heusch, qui avait été liée, pendant la Seconde Guerre mondiale à un douteux représentant de la puissance d'occupation allemande en France. Au vu des connaissances de l'époque et après les vérifications d'usage, le legs fut accepté avec l'Accord de la plus haute instance décisionnelle de l'OFAJ, le Conseil d'administration. Jusqu'à présent la question reste ouverte de savoir s'il s'agissait d'une forme de réparation morale. Aujourd'hui, évidemment, une plus grande prudence serait de mise face à une telle donation et peut-être une autre décision aurait-elle été prise. L'antenne parisienne gérait désormais les échanges socio-éducatifs, scolaires, sportifs et la recherche interculturelle, tandis que les échanges professionnels, universitaires, culturels et linguistiques étaient traités à Bad Honnef.

Rue de l'Amiral-Mouchez à Paris, actuellement siège de l'OFAJ

L'OFAJ et la Réunification allemande

Alors que le nouveau Secrétaire général Gert Hammer, entré en fonction au tout début de l'année 1989, entendait faire de la préparation de « l'Europe de 1993 » le fil rouge de sa politique, il eut subitement à faire face aux événements en République démocratique allemande, dont nul n'avait prévu l'importance et la rapidité. La chute du Mur de Berlin, le 9 novembre 1989, puis l'unification, le 3 octobre 1990, loin de déstabiliser l'OFAJ, furent l'occasion de démontrer l'efficacité et le degré de réactivité de cette institution qui, alors que les relations officielles entre Paris et Bonn connaissaient quelques turbulences, a su devancer le processus en étendant à la RDA les échanges de jeunes. En effet, très vite après la chute du Mur, le 12 décembre 1989, le Conseil d'administration décida que 50 % des Allemands participant aux programmes pourraient venir de la RDA. Sur cette base, l'OFAJ put « court-circuiter » l'Accord controversé que le président François Mitterrand signa avec les autorités de Berlin-Est lors de son voyage en RDA du 20 au 22 décembre 1989, prévoyant l'échange de 1 000 jeunes Allemands de l'Est et Français en dehors de l'OFAJ. La rapidité de réaction de l'OFAJ face aux événements de l'automne 1989 a témoigné de sa capacité à contenir une action unilatérale porteuse de tensions dans les relations franco-ouest-allemandes. Il a alors joué un rôle de régulateur entre Paris et Bonn. Cependant, au cours des premiers mois de 1990, la proportion de 50 % de jeunes Allemands de l'Est ne put être atteinte en raison d'une part du manque d'interlocuteurs (associations de jeunesse) côté est-allemand, après la dissolution de la Freie Deutsche Jugend (FDJ) qui avait été pendant 40 ans l'organisation de masse du parti communiste (SED) dédiée à la jeunesse ; d'autre part du visa encore exigé pour l'entrée en France des Allemands de

EUTSCH-FRANZÖSISCHES
JUGENDWERK
Informationen für die fünf neuen Bundesländer
Die Arbeit in den neuen Bundesländern

Campagne d'information pour étendre l'action de l'OFAJ aux nouveaux Länder

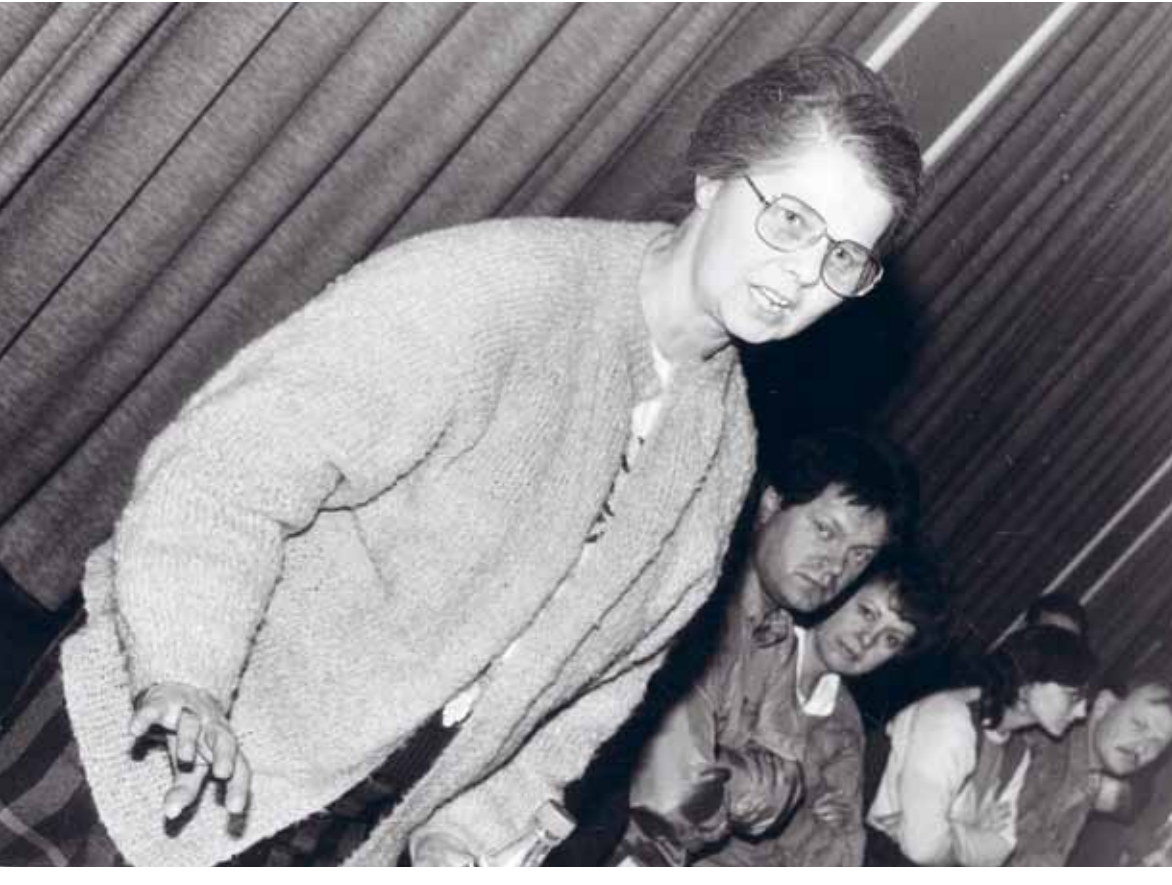

l'Est. Lors du Conseil d'administration du 19 juin 1990, une nouvelle étape fut franchie : après les élections est-allemandes du 18 mars 1990 qui avaient ouvert la voie vers l'unification des deux Allemagnes, et en présence de la nouvelle ministre est-allemande de la Jeunesse, Cordula Schubert (CDU), l'OFAJ fut invité « à rechercher conjointement avec les responsables politiques les moyens d'étendre à la RDA les échanges de jeunes réalisés dans le cadre de l'OFAJ. Les ministres chargés de la Jeunesse de la République française, de la République fédérale d'Allemagne et de la République démocratique allemande sont convaincus du fait que l'unification de l'Allemagne doit conférer aux activités de l'OFAJ une nouvelle dimension ». Cette déclaration abolit la règle des 50 %. Les jeunes de RFA et de RDA devaient indistinctement être considérés comme des « Allemands ».

Dans la phase initiale l'OFAJ noua des contacts avec les nouvelles associations de jeunesse en RDA, qui se constituaient souvent au niveau local. Dans les mois qui suivirent la chute du Mur, l'intérêt mutuel et la volonté de découvrir l'autre furent de puissants moteurs de l'intégration. De nombreuses associations franco-allemandes furent créées dans les nouveaux Länder. Fin 1990, plus de 1 000 jeunes Allemands de l'Est participèrent aux rencontres de l'OFAJ. Ce chiffre se monta à 8 000 à la fin de 1991. En 1991, l'OFAJ mena une campagne d'information dans les capitales des nouveaux Länder, ce qui permit de nouer des contacts avec plus de 1 500 multiplicateurs. Face à cette situation très particulière, l'OFAJ prit lui-même l'initiative d'organiser un certain nombre de programmes dans les nouveaux Länder et put compter sur une aide financière spécifique des deux gouvernements français et ouest-allemand. Mais cet enthousiasme initial fut de courte durée. Si un grand nombre de jumelages avait été envisagé, un nombre limité

seulement se concrétisa. L'OFAJ constata que l'intérêt des jeunes Français pour ceux des nouveaux Länder était supérieur à celui de ces derniers pour la France, ce qui se traduisit par une désaffection croissante des jeunes originaires de l'Est de l'Allemagne pour les programmes franco-allemands. De même, l'apprentissage du français s'essouffla, après avoir connu un essor dans l'Est de l'Allemagne au cours de la première moitié des années 1990.

« Wir alle waren 1989 sehr jung. Deshalb war es für uns interessant, Zeitzeugen, Akteure des Widerstands und der deutsch-französischen Beziehungen zu treffen.

Irina Gillich, participante à un séminaire à Iéna, 2009

L'OFAJ, l'Europe et l'ouverture à d'autres pays du monde

La chute du Mur de Berlin et la Réunification s'inscrivent dans un contexte plus large d'effondrement du bloc Est et d'émancipation des anciens « satellites » de Moscou. Cette reconfiguration entraîna de profonds bouleversements de la Communauté puis de l'Union européenne formalisés par les Traités de Maastricht (1992) et d'Amsterdam (1999) et le traité constitutionnel de 2005. L'une des missions principales de l'OFAJ, au cours des années 1990 et 2000, fut de préparer et d'accompagner le processus d'élargissement européen en organisant des rencontres avec les pays tiers, selon l'idée d'une coopération franco-allemande en Europe centrale et orientale. L'OFAJ avait déjà une certaine expérience en matière d'ouverture de ses programmes aux tiers. En effet, depuis 1976, il avait pu procéder à une ouverture modeste de son champ d'activités, en organisant de premières rencontres trilatérales, quand le thème le justifiait, avec des jeunes de pays tiers de la Communauté européenne, exclusivement, dans la limite de 5 % des programmes et d'un tiers des participants, afin de préserver son identité. Les débuts furent modestes et ce n'est qu'après 1983 que ces formes d'action prirent un certain essor. Avec la fin de la guerre froide, elles prirent une nouvelle dimension. Ce type de programmes fut alors ouvert à tous les pays tiers au-delà des frontières de l'Union européenne et ce furent essentiellement les pays de l'Europe centrale et orientale – premiers candidats à l'entrée dans l'Union – qui en furent les principaux bénéficiaires. Les deux gouvernements français et allemand mirent un fonds spécial à la disposition de l'OFAJ pour ces actions. Avec la Pologne, la coopération de l'OFAJ a été

précoce et dense dans le cadre du processus de coopération trilatérale, appelé « triangle de Weimar », mis en place en 1991. Aujourd'hui encore, la Pologne reste le premier partenaire de la coopération trilatérale pour l'ensemble des programmes de l'OFAJ. Les pays tiers se montrèrent particulièrement intéressés tant par la structure de l'institution, comme point de rencontre des impulsions gouvernementales et des initiatives de la société civile qu'il fallait encourager dans ces nouvelles démocraties, que par toute l'action menée par l'OFAJ depuis 1963 pour approfondir la réconciliation et la coopération entre des peuples qui s'étaient longtemps entredéchirés. La fondation de l'Office germano-polonais pour la Jeunesse, le 17 juin 1991, est la meilleure expression de la « transférabilité » de cette expérience franco-allemande (il ne s'agit pas d'exportation mais d'adaptation et de métissage). En effet, ce nouvel office, créé dans le cadre du Traité de coopération germano-polonais signé le même jour, a pris l'OFAJ comme référence et ce dernier a mis à la disposition de la nouvelle institution tout son savoir-faire pédagogique et administratif. Les deux offices travaillent ensemble à la réalisation régulière de programmes franco-germano-polonais. Par exemple des experts français, allemands et polonais ont réfléchi de concert sur l'évaluation des rencontres internationales de jeunes et ont publié un ouvrage en 2008 qui entend être un outil d'auto-évaluation.

Depuis la fin des années 1990, suite aux conflits dans l'ex-Yougoslavie, l'OFAJ s'est investi dans la coopération avec les pays de l'Europe du Sud-Est et en particulier des Balkans. Dès 1999, l'OFAJ et ses partenaires, sous l'égide de l'UNICEF, ont organisé dans les camps de réfugiés kosovars en Macédoine un programme avec de jeunes artistes du cirque. L'année suivante, au sommet franco-allemand de Mayence (9 juin 2000), les deux

欢迎中德法青年代表团访问青岛
Welcome to Qingdao

gouvernements mandataient l'OFAJ pour « développer ses activités dans l'Europe du Sud-Est et renforcer à l'avenir ses programmes d'échanges trilatéraux dans cette région ». L'OFAJ dispose aussi d'un fonds spécial pour ce type d'actions trilatérales avec la Bosnie-Herzégovine, la Croatie, le Kosovo, la Macédoine, le Monténégro ou la Serbie. Dans un premier temps, il a fallu prendre contact avec les responsables d'organisations de jeunesse dans les Balkans, et ce fut par exemple l'objet d'un voyage d'études soutenu par l'OFAJ en 2001 en Macédoine et au Kosovo pour faire se rencontrer les partenaires et les encourager à développer ensemble des projets.

Depuis la seconde moitié des années 90, la question du passé et le travail de mémoire occupent une place spécifique dans les rencontres avec les pays de l'Europe du Sud-est ainsi qu'avec les pays de l'Europe centrale et orientale.

Et si Français et Allemands peuvent apporter leur témoignage et leur expérience du rappochement, de la « réconciliation » et de la coopération, la rencontre avec les jeunes de ces régions de l'Europe incite à son tour les jeunes de France et d'Allemagne à réinterroger leur propre histoire et la mémoire des relations franco-allemandes.

Ce tableau n'est pas exhaustif et il faudrait mentionner l'ensemble des actions de l'OFAJ avec les pays du pourtour méditerranéen, incluant la Turquie ou l'Afrique du Nord, ou même, dans une moindre mesure, avec les pays des continents américain et asiatique.

On peut citer à titre d'exemple le « dialogue transatlantique », programme trilatéral (Northwestern University de Chicago, Universität des Saarlandes, Université de Lorraine), ou le séminaire « Société civile et processus de rapprochement », lancé en 2009 par l'OFAJ en partenariat avec l'IRICE (CNRS/Paris 1/Paris IV), l'Historisches Seminar de la Johannes-Gutenberg-Universität de Mayence, l'École française d'Athènes et l'Institut français d'Études anatoliennes à Istanbul, qui a réuni trois ans de suite des doctorants français, allemands, grecs et turcs.

L'ouverture, si elle n'est plus aujourd'hui limitée à l'Europe, reste cependant très majoritairement européenne. Au-delà du dépassement du strict bilatéralisme, ces programmes de l'OFAJ visent essentiellement à soutenir le processus d'intégration européenne en réfléchissant sur l'identité européennes, à développer l'apprentissage interculturel et à accroître la mobilité des jeunes. Ainsi, dans le domaine scolaire, l'OFAJ a porté pendant huit ans, en collaboration avec la Robert Bosch Stiftung et l'Association Région Presse Enseignement Jeunesse (ARPEJ) le programme collectif « Les jeunes écrivent l'Europe ». Il a permis à plus de 10 000 collégiens et lycéens des deux pays de travailler ensemble autour d'une thématique européenne et de produire des textes publiés dans la presse locale. En 2012, une rétrospective s'est tenue dans les locaux de l'ambassade de France à Berlin.

Évidemment, au fil du processus de construction européenne, Bruxelles a aussi développé ses propres programmes de jeunesse (citons ERASMUS et COMETT pour la coopération universitaire et technologique, le fonds social européen pour l'aide aux jeunes chômeurs ou encore LEONARDO pour la formation professionnelle), s'inspirant souvent et explicitement du

travail réalisé par l'OFAJ, ce qui a contraint ce dernier à se repositionner pour tenir compte du rapport entre échanges franco-allemands et échanges européens et en accusant la spécificité de ses propres programmes. L'OFAJ est ainsi « condamné » à innover. L'Europe est un défi dynamisant pour l'OFAJ !

Si ses activités avaient parfois pu être concurrencées par certains programmes européens, l'OFAJ le fut plus encore par de nouvelles institutions bilatérales, créées à l'initiative des deux gouvernements, tels le Secrétariat franco-allemand fondé en 1981 à Sarrebruck pour les échanges en formation professionnelle, le Collège franco-allemand pour l'Enseignement supérieur (Mayence/Strasbourg, 1988) bientôt remplacé par l'Université franco-allemande (2000, Sarrebruck). Cela a sans cesse contraint l'OFAJ à redéfinir le périmètre de son action pour éviter l'éparpillement de la coopération franco-allemande et mettre en évidence sa spécificité.

« Koncept projekta koji je ponudio OFAJ udrugama u Hrvatskoj 2003, godine bio je posve novi. Ista skupina od osam mladih obilazila je tri lokacije – u Francuskoj, Hrvatskoj i Njemačkoj, te je na temelju osobnog iskustva i interakcije s gostima, ali i drugim sudionicima dobila, mogućnost stjecanja novih znanja i vještina.

Kristina Babić, formatrice, Agence pour la Démocratie locale Osijek (Croatie), 2010

« La relation franco-allemande est unique en son genre en Europe, sur le contenu et sur la durée. L'OFAJ a une expérience à faire partager et des idées à promouvoir au service de l'Europe.

Jean-Jacques Nuss, Représentation de la Commission européenne, Berlin, 2008

« Es [ist] in zehn Jahren deutsch-französisch-südosteuropäischer Zusammenarbeit gelungen, gegenseitiges Vertrauen und wirkliche europäische Partnerschaft zu entwickeln.

Frank Morawietz, Chargé de mission de l'OFAJ pour l'Europe du Sud-Est, 2010

Répondre aux défis des sociétés à l'heure de la mondialisation

Avec la fin de la guerre froide, le processus de mondialisation s'est considérablement accéléré dans les années 1990. Quel que soit le jugement que l'on porte sur ce processus complexe avec des aspects positifs et négatifs, il a entraîné pour l'Europe délocalisations et chômage, avec tout un lot de problèmes politiques et sociaux (hausse de la xénophobie et de la toxicomanie entre autres).

La nouvelle génération des années 1990 et 2000 a été profondément marquée par cet environnement instable et, comme l'a relevé l'un des Secrétaires généraux de l'OFAJ, les traits dominants de la jeunesse étaient désormais l'individualisme, le pragmatisme voire l'opportunisme, le besoin de sécurité, un déclin de l'engagement politique aussi, malgré le surplus d'informations livrées par les médias, et une moins grande sensibilité que les générations précédentes à la spécificité de la coopération franco-allemande en Europe. Cette nouvelle génération de jeunes Français et Allemands grandis dans la paix vit l'entente franco-allemande comme une normalité à la différence de la « génération de la réconciliation ».

L'OFAJ a dû s'adapter à ces mutations de la culture jeune d'une part en réinjectant une certaine dose de « programmes individuels », alors que les programmes de groupe avaient très largement dominé jusque dans les années 1990 (en 2009, le rapport était de 81,6 % de programmes de groupes pour

18,4 % de programmes individuels ; en 2011, 55,6 % des 9 000 programmes étaient des rencontres de groupes et 44,4 % des programmes individuels), d'autre part en s'associant à des manifestations-événements, comme la Berlinale ou le festival de Cannes (avec la participation à un jury chargé de promouvoir les jeunes talents), naguère la Love Parade de Berlin, ou en créant des formats innovants comme des rencontres de « poetry slam » ou des rencontres participatives.

Ainsi, le premier « BarCamp » organisé par l'OFAJ en novembre 2011 sur le thème « Qu'est-ce que le bonheur ? », a réuni une centaine de personnes. Ce nouveau type de manifestations se fonde sur l'auto-organisation et la participation active des jeunes (recrutement via facebook et internet, travail en ateliers via twitter etc.).

Quant aux nouveaux programmes répondant aux attentes individuelles en terme de construction de parcours, on peut citer « Voltaire » (débuté en 2001/2002). Ce programme a déjà permis a plus de 4 000 lycéens des deux pays de participer à un échange de six mois (tandem franco-allemand, avec hébergement dans la famille partenaire). Le bilan s'avère très positif avec un gain en compétences linguistiques et interculturelles et un véritable apport en terme d'épanouissement personnel. Le programme Sauzay (débuté en 1989, dénommé ainsi après le décès de l'interprète et conseillère Brigitte Sauzay) permet aussi à des élèves plus jeunes un échange de trois mois environ. Elles aussi très prisées, les bourses individuelles de mobilité (53 bourses attribuées en 2011), regroupées dans les programmes « Destination Allemagne / In Frankreich unterwegs », favorisent le séjour des jeunes dans le pays partenaire indépendamment du statut ou du niveau de formation.

S’associer à de grands événements pour y proposer des projets pour les jeunes

RADOLFZELL / Bodensee
Notre Ville Jumelle

Elles permettent notamment de subventionner des stages ou « jobs » dans la ville partenaire, des projets thématiques individuels ou même des cours de langue.

« Nicht nur für mein Studium ist die französische Sprache von enormer Bedeutung, sondern auch in meiner Freizeit, da ich sehr gerne reise! So freue ich mich bereits jetzt bei diesem deutsch-französischen Projekt, anlässlich der FIFA Frauen-Weltmeisterschaft 2011™, viele neue und interessante Leute kennenzulernen.

Christina Weinlich, jeune volontaire lors de la FIFA™ – Coupe du Monde de football féminin 2011

En raison du chômage des jeunes, encore plus sensible en France qu'en Allemagne, les échanges de jeunes professionnels et la formation professionnelle sont des priorités. L'une des premières tâches des gouvernements, entreprise depuis longtemps, a été d'améliorer la reconnaissance des diplômes et qualifications obtenus chez le partenaire. Dans ce contexte, l'OFAJ recherche des coopérations directes avec des entreprises, favorise la coopération syndicale franco-allemande dans le cadre des comités européens d'entreprises, œuvre à la formation professionnelle franco-allemande et encourage la création d'un « réseau emploi » par les anciens participants aux échanges. Il mène aussi une action d'information accrue en direction de l'insertion professionnelle des jeunes diplômés notamment en participant au « forum franco-allemand » depuis sa création en octobre 1999.

Pour ce qui touche au vaste domaine de la formation, il faut relever deux chantiers récents dans lesquels l'OFAJ s'est fortement engagé : le développement du volontariat franco-allemand et la création d'un statut franco-allemand pour les stagiaires. Depuis 2011, en partenariat avec les agences françaises et allemandes du programme européen « Jeunesse en Action » et en coopération avec l'Agence du Service Civique, l'OFAJ développe le volontariat franco-allemand. Dans ce cadre, il a coorganisé la cérémonie d'ouverture de l'Année européenne du volontariat (2011), et, entre autres, un séminaire franco-allemand pour débattre du service volontaire fédéral allemand et des nouvelles formes du service civique en France. L'OFAJ a également soutenu une rencontre trilatérale avec la Chine sur le thème du volontariat et du bénévolat chez les jeunes. Dans le domaine de l'action sociale, l'OFAJ permet à des jeunes de s'engager collectivement dans des chantiers franco-allemands et internationaux, qu'il s'agisse de l'aide aux

handicapés physiques ou mentaux, aux orphelins, aux personnes âgées, de la rénovation de logement, de sites de fouilles ou de chantiers à thèmes portant par exemple sur la paix ou sur les questions d'écologie.

« Je peux déduire que ce genre d'expérience, que je vivais pour la première fois, a été très enrichissant. Je pense que le contact avec des gens différents de par leur culture m'a apporté de nombreux sentiments de joie, de satisfaction et d'amitié. Les relations internationales devraient être davantage assurées à travers ce genre de séjour entre jeunes, en prévision de l'Europe.

Sophie Dorotyn, stagiaire dans la ville jumelée Heilbronn (Bade-Wurtemberg), 1992

« L'OFAJ est pour moi un tremplin pour la vie, l'avenir. Grâce à cette année en Allemagne, ma vie a changé !

François Delobelle, ancien participant à un volontariat franco-allemand, 2008

« Ich glaube, dass es eine riesige Chance ist, dass man ein Jahr komplett eine Auszeit nehmen kann aus seinem sonstigen Leben. Dass man eine neue Kultur entdecken kann, die in vielen Dingen unserer sehr ähnlich ist, aber auf der anderen Seite komplett anders.

Jochen, jeune participant au programme OFAJ
« Volontariat franco-allemand », 2009

« Die Aufgaben eines Freiwilligen bedeuten die Chance, ein berufliches Umfeld kennen zu lernen. Ein Freiwilligendienst ist auch ein wirklicher Gewinn für ihren Lebensweg und eine wichtige Entscheidung für das spätere Berufsleben. Unsere beiden jungen Freiwilligen bringen Frische mit und sind dynamisch, das sind wirkliche Kompetenzen und für uns ist das ein Sauerstoffschub!

Responsables d'associations participant au programme OFAJ « Volontariat franco-allemand »

Quant au statut des stagiaires, il s'agit de remédier à l'absence de cadre juridique pour les jeunes qui, sur la base du volontariat, et donc en dehors du cadre scolaire, universitaire ou professionnel, effectuent un stage dans le pays partenaire. Depuis 2010, l'OFAJ, désormais enregistré comme établissement de formation, s'efforce de mettre en œuvre le programme PRAXES : au sein d'un comité de pilotage franco-allemand, il coopère avec des représentants de différents ministères et d'autres institutions, prend lui-même en charge les questions de statuts juridiques, propose une assurance multirisques pour la durée du séjour à l'étranger, et œuvre à la création d'une agence de placement comportant une plate-forme internet interactive. Selon les estimations, 1 400 jeunes stagiaires devraient prochainement bénéficier de ce programme.

« Ce séjour nous a permis de mesurer toute l'importance, dans le cadre de l'Europe, de développer ce genre d'action. […] En effet, après évaluation auprès des jeunes, nous sentons de leur part un sentiment d'appartenance à l'Europe.

Extrait d'un compte rendu de rencontre entre les Francas (territoire de Belfort) et le Jugendamt Marburg (Hesse), 1992

Lancement officiel du programme PRAXES le 24 janvier 2013 à Paris

L'un des grands principes transversaux qui déterminent l'action de l'OFAJ est celui de l'intégration et de l'égalité des chances. L'OFAJ y contribue depuis de nombreuses années et de manière plus renforcée encore depuis le nouveau millénaire. L'intégration des personnes « avec moins d'opportunités », à commencer par les jeunes « d'origine immigrée », plus souvent confrontés à la discrimination sociale et au chômage, est une priorité des gouvernements relayée par l'OFAJ. A titre d'exemple, on peut citer le projet pilote Clichy-sous-Bois/Berlin-Neukölln (2010–2012). Au cours de ces rencontres, les jeunes Français, dont les familles sont souvent originaires d'Afrique du Nord, se voient considérés en Allemagne comme des Français à part entière ; de même de jeunes Turcs ou Allemands d'origine turque venant en France sont considérés comme des Allemands à part entière. Ces rencontres ont par conséquent souvent des effets positifs pour la construction identitaire des individus et pour leur sentiment d'appartenance à l'Europe. Les échanges Clichy/Neukölln touchent tous les secteurs : scolaires et extra-scolaires, jeunes et encadrants, en particulier travailleurs sociaux, policiers, administratifs. Le sport y occupe une place importante, mais ce sont les actions culturelles et artistiques qui ont été mises sur le devant de la scène – ce qui est depuis quelques années un axe fort de l'OFAJ. En 2011 se sont déroulées des rencontres de jeunes artistes des deux villes (breakdancers, rappeurs etc.) qui ont, en septembre 2012, participé au premier festival de hip-hop Paris-Berlin sur le site de l'ancien aéroport de Berlin-Tempelhof.

« Un séjour d'une semaine dans un centre appartenant au Club Alpin Allemand : permettre par une participation à la vie scolaire et l'intégration à la vie d'une famille allemande, de mieux observer les éventuelles différences et par une expérience de la vie collective et la pratique en commun d'une activité sportive – le ski – de mieux observer les comportements individuels et voir s'il est possible d'en dégager des attitudes collectives spécifiques.

Rencontre sportive à Lindenberg (Bavière)

La notion d'intégration des jeunes avec moins d'opportunités ne se limite pas à une approche socio-culturelle. L'OFAJ a toujours veillé à s'adresser aussi aux jeunes handicapés. Le sport, en particulier, a permis de rassembler handicapés et valides dans des programmes communs. Avec le soutien d'une « Jeune Ambassadrice OFAJ », l'OFAJ a conçu une vidéo présentant ses activités en langue des signes (« L'OFAJ en bref et en langue des signes »). Tout récemment, l'OFAJ, en partenariat avec l'Office franco-québécois pour la Jeunesse, soutient un programme trinational franco-germano-québécois « Culture et Handicap », organisé par la « Plateforme de la jeune création franco-allemande » (Lyon). Cette manifestation réunit de jeunes artistes en situation précaire et des éducateurs spécialisés qui utilisent la pratique artistique dans leur travail auprès de personnes handicapées.

Encourager l'égalité des chances en impliquant davantage les jeunes avec moins d'opportunités.

« J'ai vécu une nouvelle expérience interculturelle. En ce qui me concerne, c'était la première fois que je faisais vraiment connaissance avec des Allemands et des Maghrébins. Je me pensais être très ouverte et tolérante, mais une fois de plus, j'ai découvert que l'on peut l'être toujours plus, et qu'il faut constamment se battre contre les préjugés que nous avons, notamment ceux qui sont inconscients…

Participante à une formation de base sur les échanges interculturels avec des jeunes ayant moins d'opportunités, Galéria (Corse), 2009

Parmi les autres grandes priorités transversales de l'OFAJ se trouvent toujours la question de l'enseignement de la langue du partenaire et la recherche sur la pratique des échanges et l'interculturalité. Sur le premier point, le recul de la connaissance de l'allemand en France et du français en Allemagne atteignit un point alarmant dans la deuxième moitié des années 1990 et l'OFAJ intervint davantage dans la promotion de l'apprentissage scolaire dans les deux pays, ce qu'il avait par le passé quelque peu négligé au profit de l'apprentissage extra-scolaire non commercial. Mais la pratique a montré que l'on ne peut déconnecter l'apprentissage interculturel de l'apprentissage linguistique. En ce domaine, l'OFAJ intervient sur tous

les fronts. L'objectif est désormais de promouvoir la langue lors des rencontres bi- ou trilatérales. Des cours de langue spécifiques sont proposés aux jeunes, enseignants et éducateurs, car, bien que la connaissance de la langue de l'Autre ne soit pas requise a priori, il s'est avéré qu'un minimum de connaissances linguistiques est nécessaire à la communication et à l'échange. L'OFAJ a donc constamment développé des outils (en particulier les glossaires utiles dans les rencontres professionnelles, sportives, etc.), des méthodes (la pratique du tandem) et des techniques spécifiques pour favoriser cet apprentissage linguistique précédant ou accompagnant les rencontres, y compris dans le cadre des coopérations régionales transfrontalières. Il a toujours cherché à utiliser les nouvelles technologies : minitel, ordinateur, dès les débuts de l'informatique ; aujourd'hui, il mise sur la vidéo et tout le jeu des possibles ouvert par internet.

En matière d'apprentissage linguistique dans le cadre scolaire, l'OFAJ s'est investi dans des programmes de motivation pour inciter les élèves et leurs parents à choisir le français ou l'allemand. L'OFAJ profite en particulier de la « Journée Découverte », qui s'est mise en place suite à l'instauration, en 2003, du 22 janvier – date de la signature du Traité de l'Élysée – comme « Journée franco-allemande ». Cette manifestation permet de faire prendre conscience aux élèves de l'importance de la coopération franco-allemande, notamment dans le monde professionnel, et de l'intérêt de bien connaître la langue et la culture du pays voisin.

« Des liens amicaux se sont tissés et certains Français envisagent d'ores et déjà de revenir ici durant les grandes vacances. Ceci nous prouve qu'outre l'enrichissement culturel, il y a un enrichissement sur le plan humain, ce qui nous conforte dans l'idée de continuer cet appariement qui dure depuis 15 ans.

Echange scolaire à Erkelenz (Rhénanie-du-Nord-Westphalie) – Fougères (Bretagne), 1995

« Les rencontres et les échanges franco-allemands ne sont pas la conséquence mais bien plutôt un des moteurs essentiels de l'apprentissage de la langue.

Francis Goullier, Inspecteur général,
Ministère de l'Education nationale, 2008

Wilder Herbst
Freitag
Donnerstag der 15. Januar
Februar
Dezember

L'OFAJ s'engage aussi dans le soutien à l'apprentissage précoce de la langue du partenaire, non seulement dans le primaire, accompagnant ainsi l'introduction d'une langue vivante étrangère dès le premier cycle scolaire, mais aussi dans le système préscolaire, en soutenant l'initiation à la langue du voisin dans les Kindergärten et les écoles maternelles. Ces mesures doivent contribuer à la fois à l'amélioration des connaissances linguistiques et à un plus grand degré d'interculturalité. Lors de la conférence « Retour à l'avant-garde », organisée par l'OFAJ à Berlin à l'occasion de son 45e anniversaire (2008), l'apprentissage précoce a été défini comme un objectif prioritaire. Après un colloque de réflexion organisé sur ces questions, du matériel pédagogique spécifique a été conçu pour les enfants de 3 à 6 ans, en particulier une valisette au moyen de laquelle des enseignants et encadrants ayant reçu une formation spécifique offrent aux tout petits un premier contact avec la langue et la culture du partenaire. Dans la valisette franco-allemande, deux marionnettes, Tom et Lilou, emmènent les enfants pour un voyage imaginaire. La valisette est en usage depuis le début de 2011 et l'OFAJ a mis en place un groupe de chercheurs pour évaluer son impact interculturel et linguistique auprès des jeunes enfants. Dans le primaire, un projet pilote Paris/Berlin d'apprentissage de la langue en Tele-Tandem® a été mis en place et un concours vidéo, « Le français simple comme bonjour ! » et « Deutsch, ich bin dabei » a été organisé pendant quatre ans de 2008 à 2011, auquel 7 000 enfants ont participé.

Simple comme bonjour

« L'Europe ne peut se construire sans la connaissance et la compréhension de l'autre. L'OFAJ effectue un travail inestimable.

Thierry Auzer, Président, et Alice Hénaff, Directrice et permanente pédagogique de l'OFAJ, Plateforme de la Jeune Création franco-allemande, Lyon (Rhône), 2008

« Menschliche Harmonie macht sprachliche Probleme, die es natürlich auch gelegentlich gab, unbedeutend. […] Wir haben das absolut gute und sichere Gefühl und Bewusstsein, gemeinsam mit den französischen Kindern und Lehrern eine großartige Sache, ein kühnes Projekt, eine Investition in die Zukunft verwirklicht zu haben.

Enseignant de la Gemeinschaftsgrundschule, Grefrath (Rhénanie-du-Nord-Westphalie) ayant réalisé un échange scolaire franco-allemand, 1992

Comme l'OFAJ entend développer toutes les formes de communication, linguistiques et non linguistiques, il accorde une place particulière à la « médiation culturelle », promouvant le travail des jeunes artistes (depuis 1987, il a mis sur pied le forum franco-allemand des jeunes artistes et depuis 2007 la « plateforme de la jeune création franco-allemande ») et plus récemment il a développé des programmes spécifiques centrés sur les métiers du livre et de l'édition, la traduction littéraire (programme Goldschmidt), les métiers de la conservation et des musées.

« Les jeunes Français et les jeunes Allemands doivent se rencontrer pour s'apercevoir de la similitude de leurs différences, qu'ils ne sont eux-mêmes que par les autres, c'est ce que leur fait découvrir l'OFAJ.

Georges-Arthur Goldschmidt, écrivain, traducteur et parrain du programme OFAJ pour jeunes traducteurs littéraires, 2008

L'OFAJ développe aussi la qualité du travail pédagogique au sein des programmes, en mettant au point des méthodes et du matériel propice à l'apprentissage interculturel, en améliorant l'évaluation des rencontres selon

des critères adaptés, et surtout la formation – avec possibilité de certification – des animateurs de rencontres. Des formations pédagogiques et interculturelles sont proposées aux enseignants et animateurs.

Un dernier objectif transversal est de développer l'usage des nouveaux médias, sous toutes leurs formes et pour tous les types de projets, qu'il s'agisse d'encourager le Tele-Tandem® pour l'apprentissage de la langue du partenaire, de concevoir des glossaires sous forme d'applications pour smartphones, de favoriser l'interactivité des débats par la mobilisation des réseaux sociaux (lors des BarCamps par exemple) ou par la création de blogs interculturels, ou de jeux linguistiques en ligne comme « Raffuté », de communiquer avec ses partenaires. Initier les jeunes aux dernières évolutions des nouveaux médias fait pleinement partie des objectifs de la rencontre en plus du débat sur la thématique retenue. Cela correspond mieux aussi à leurs attentes. Aussi l'OFAJ a-t-il récemment restructuré son site (2011), rendant accessible une trentaine de vidéos bilingues présentant des projets phares ou innovants dans ses divers champs d'intervention et affichant sa nouvelle identité visuelle et son nouveau logo, conçus en vue du 50e anniversaire de l'institution. L'OFAJ est toujours plus présent sur les réseaux sociaux, en particulier sur facebook et twitter. Il a aussi constitué une base de données d'animateurs, accessible en ligne, pour faciliter le contact entre animateurs qualifiés et organisations de jeunesse françaises et allemandes. Il met aussi ses compétences à disposition pour tenter de redynamiser des formes traditionnelles de coopération sociétale franco-allemandes, tels les jumelages, nés dans les années 1950 et actuellement en recherche d'un second souffle. Pour faire revenir les jeunes vers les jumelages, l'OFAJ a mis l'accent sur l'utilisation et l'apport des nouveaux médias (réseaux sociaux, les blogs, les sites internet) dans les activités des jumelages.

Sur le plan institutionnel, l'OFAJ qui avait brillé par sa capacité de réaction face à la chute du Mur et aux événements en Europe de l'Est, était solidement établi dans le paysage politique bilatéral au milieu des années 1990, mais il continuait de souffrir d'un déficit de visibilité auprès du grand public, surtout en France. Par ailleurs, dans la seconde moitié des années 1990, l'OFAJ fut confronté à des coupes budgétaires sévères, liées au contexte économique et financier, qui amputèrent le champ et l'ampleur de ses activités. En 1996, le Secrétaire général dénonça un « budget de misère » qui, en valeur constante, n'équivalait même pas à la moitié de celui de 1963. Les gouvernements finirent par réagir et augmentèrent la dotation de l'OFAJ (le budget est stable depuis la fin des années 2000 et se monte en 2012 à 20,8 millions d'euros), celui-ci s'engageant à réduire ses dépenses de fonctionnement pour augmenter le budget des programmes. Par ailleurs, depuis la fin des années 1990, les réflexions sur l'avenir de l'OFAJ et sa nécessaire adaptation à son environnement socio-politique s'étaient multipliées. A l'organisation interne par secteurs d'activité, la nouvelle équipe dirigeante substitua en 1999 une structure répondant aux objectifs de l'OFAJ : outre un bureau chargé de la logistique de l'institution, les quatre autres s'occupaient de « Découvertes », « Emploi, solidarité et université », « Formation interculturelle » et « Forum Société ». La mutation de l'OFAJ se poursuivit dans les années suivantes avec d'une part le transfert du siège de l'OFAJ de Bad Honnef à Paris en 2000, et l'ouverture d'un bureau à Berlin (Molkenmarkt 1), moyennant une nouvelle répartition des services entre les deux capitales. Cela entraîna un important renouvellement du personnel. Mais la grande réforme de l'OFAJ n'intervint qu'en 2005 à la suite d'un sondage réalisé à la demande de l'OFAJ en 2002, mettant en évidence le désintérêt des jeunes Français et Allemands pour la langue de l'autre,

Les ministres des Affaires étrangères des deux pays,
Michel Barnier et Joschka Fischer signent, à Paris, le nouvel Accord.

et de deux commissions d'enquête franco-allemandes, l'une menée par le Deutsches Jugendinstitut de Munich, l'autre par les deux parlements. Les deux enquêtes estimaient que l'OFAJ devait faire un effort de modernisation. L'Accord franco-allemand du 26 avril 2005 réforma l'OFAJ en tenant compte de réflexions menées bien en amont, tout au long des années 1990, pour que ses programmes bilatéraux soient en adéquation avec les attentes des sociétés. Pour ce qui est des structures, la principale transformation fut la scission de l'ancien Conseil d'administration en deux, un nouveau Conseil d'administration moins nombreux, où sont représentés les ministres chargés de la Jeunesse et des personnalités directement nommées par les gouvernements dont deux jeunes (auparavant, les représentants de la société civile étaient majoritaires dans l'instance de direction), et un Conseil d'orientation où siègent, avec seulement voix consultative, les représentants des associations de la société civile et qui émet des avis et recommandations, notamment sur les programmes. La réforme structurelle fut d'abord vivement critiquée par plusieurs organisations de la société civile qui estimaient que les deux États renforçaient leur emprise directe sur l'institution aux dépens de la participation. Les partisans de la réforme justifièrent cette nouvelle organisation en faisant remarquer qu'auparavant ceux qui siégeaient au Conseil d'administration étaient aussi, pour partie, ceux qui recevaient les subventions de l'OFAJ et qu'il fallait éviter les conflits d'intérêts. Par cette réforme, le binôme Secrétaire général/Secrétaire général adjoint fut remplacé par deux Secrétaires généraux ayant les mêmes prérogatives, un Français et un Allemand. L'OFAJ est désormais structuré autour de cinq bureaux thématiques, ce qui facilite la logique de fonctionnement, mais ses objectifs sont transversaux, ce que le document de 2005 met nettement en lumière : « L'OFAJ a pour mission d'approfondir les liens

qui unissent les enfants, les jeunes, les jeunes adultes et les responsables de jeunesse des deux pays. A cet effet, il contribue à la découverte de la culture du partenaire, encourage les apprentissages interculturels, favorise les mesures de qualification professionnelle, renforce les projets communs d'engagement citoyen, sensibilise à la responsabilité particulière de la France et de l'Allemagne en Europe et incite les jeunes gens à apprendre la langue du pays partenaire. L'OFAJ est un centre de compétence pour les gouvernements des deux pays. Il joue un rôle de conseiller et d'intermédiaire entre les collectivités locales et territoriales ainsi qu'entre les acteurs de la société civile en France et en Allemagne ». L'introduction de la notion de « centre de compétence » reflète la reconnaissance du travail réalisé en plus de 40 ans et représente en même temps un nouveau défi, d'autant plus que l'OFAJ fonctionne avec une petite équipe de 80 personnes environ. L'OFAJ entend accroître sa visibilité et s'imposer comme « la » référence pour les échanges franco-allemands de jeunesse en Europe. Sa stratégie actuelle s'articule autour de trois points : fidéliser les groupes cibles traditionnels ; toucher de nouveaux groupes de participants et renforcer la notoriété de l'institution. Pour assurer sa meilleure visibilité et toucher de nouveaux publics, l'OFAJ peut, depuis 2009, s'appuyer sur son réseau d'une cinquantaine de « Jeunes Ambassadeurs », en France et en Allemagne. Ces jeunes ont pour mission de promouvoir les échanges et de représenter l'OFAJ au niveau local. Ils conseillent, initient et mettent en œuvre des programmes de jeunes pour les jeunes. L'efficacité de l'OFAJ repose en grande partie sur la qualité de ses relations avec ses partenaires que sont les associations de jeunesse, les établissements éducatifs et les rectorats, les centres de formation et chambres professionnelles, les centres linguistiques, les comités de jumelages, les entreprises, des fondations et aussi, bien sûr, les ministères compétents

Les locaux de l'OFAJ dans le Palais Schwerin à Berlin

pour les questions ayant trait aux jeunes. Il peut compter sur le concours de correspondants régionaux (Ländervertreter), de correspondants académiques (Schulbehörde) et de permanents pédagogiques dans les deux pays. Ces derniers sont, au sein de leur association, les relais avec l'OFAJ. Ce dernier mise aussi sur près de 90 Points Info OFAJ dans les deux pays pour assurer la diffusion de l'information, organiser localement des manifestations et rechercher de nouveaux groupes cibles. Il publie aussi trois fois par an sa lettre d'information « OFAJ-Info-DFJW » tirée à 7 000 exemplaires, mise en ligne, et principalement destinée aux responsables associatifs et institutionnels, aux décideurs politiques et à ses partenaires. Enfin, l'OFAJ coopère étroitement avec les médias, qui peuvent relayer son action mais qu'il importe aussi de mieux former ou sensibiliser aux questions franco-allemandes. Ainsi l'OFAJ décerne le Prix des jeunes talents dans le cadre du Prix franco-allemand du Journalisme, accorde des bourses à de jeunes journalistes pour découvrir une rédaction du pays voisin et finance des séminaires radio franco-allemands.

Plus nettement que tous les documents précédents, le nouvel Accord préconise l'ouverture de coopérations aux pays tiers dans et hors de l'Union européenne, ce qui peut être un moyen de mieux coordonner les politiques culturelles extérieures française et allemande. Au cours des dernières années, l'OFAJ a vu la demande des jeunes augmenter et, avec ses quelque 6 000 partenaires, il organise 9 000 programmes par an regroupant environ 200 000 jeunes, ce qui est un signe très positif pour la coopération franco-allemande. Face à ce succès, le budget pourtant consolidé de l'OFAJ ne lui permet pas de faire face à toutes les demandes.

« Objectif 2063 »

L'OFAJ se caractérise depuis cinquante ans par sa capacité à évoluer, à s'adapter tout en conservant la même mission : œuvrer à la coopération franco-allemande en favorisant l'échange et la rencontre entre jeunes de France et d'Allemagne. Le succès de l'OFAJ, qui se traduit depuis quelques années par une hausse considérable des demandes, est une preuve du regain d'intérêt de la jeune génération pour la coopération bilatérale en Europe et contredit les analyses de quelques intellectuels (Peter Sloterdijk, Pierre Nora) pointant une soi-disant indifférence franco-allemande grandissante. Le résultat d'enquêtes récentes (2011/2012) sur les relations franco-allemandes montre que la rencontre et le séjour dans le pays partenaire sont les meilleurs garants de l'amitié et l'arme la plus solide contre les stéréotypes. Cela conforte la mission de l'OFAJ, d'autant plus que ces mêmes enquêtes montrent combien la jeunesse, dans toutes ses composantes, doit rester l'objet d'une attention particulière. Cependant le contexte politique, socio-économique et culturel a connu des mutations considérables au cours des cinquante dernières années. Au tournant des années 1980 et 1990, l'OFAJ a su réagir immédiatement à la chute du Mur, à l'unification de l'Allemagne et à l'élargissement européen. Il a su aussi, au fil du temps, s'adapter à la conjoncture économique pour œuvrer à l'intégration des jeunes chômeurs et des jeunes défavorisés, mais, au cours de la dernière décennie, il lui a fallu faire un gros effort de modernisation pour rester en phase avec la « culture jeune », ses nouveaux modes d'expression artistiques, ses exigences résultant d'un plus grand pragmatisme et individualisme, et

ses nouveaux canaux d'expression qui passent avant tout par la maîtrise des nouveaux médias et ont révolutionné les modes de communication et d'échanges. Cette culture jeune, tout en maintenant des spécificités françaises et allemandes, est marquée au sceau de la globalisation, ce qui a imposé à l'OFAJ de repenser le sens même de la rencontre et de l'échange au début du XXIe siècle. Alors que l'Europe traverse une de ses plus graves crises financière, économique et même politique depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, il importe plus que jamais de motiver les jeunes pour l'avenir de l'Europe. A ce titre, l'OFAJ, avec sa capacité d'inspirer et d'innover, reste un très précieux laboratoire franco-allemand, toujours plus ouvert aux jeunes des autres pays, pour penser et vivre l'Europe de demain. Il se propose la tâche ambitieuse et nécessaire d'être un « outil d'avant-garde pour l'élaboration d'une identité européenne ».

« … Das Deutsch-Französische Jugendwerk ist von ganz besonderer Bedeutung. Immerhin haben bis heute 8 Millionen junge Deutsche und Franzosen an den Austauschprogrammen teilgenommen. Es ist ein nicht mehr wegzudenkendes Instrument der deutsch-französischen Zusammenarbeit und deshalb müssen wir vertrauen, dass auch in den nächsten 50 Jahren dieses Deutsch-Französische Jugendwerk seine Bedeutung für die junge Generation behält.

Angela Merkel, Chancelière fédérale, 2012

« Tournons nous vers la jeunesse, c'est elle qui donnera la direction pour notre amitié. Il y a l'Office franco-allemand pour la Jeunesse, transformons encore ce bel instrument pour qu'il devienne l'opérateur d'un vaste programme d'échanges universitaires, une sorte d'Erasmus franco-allemand.

François Hollande, Président de la République française, 2012

Impressum

« L'OFAJ a cinquante ans » et Chronologie OFAJ de 1963 à 2013

Les auteurs :
Corine Defrance et Ulrich Pfeil

Corine Defrance

Ulrich Pfeil

Corine Defrance, historienne, est directrice de recherche au CNRS (IRICE, Paris). Ulrich Pfeil est professeur de civilisation allemande à l'Université de Lorraine (Metz). Ils ont publié récemment : Histoire Franco-Allemande, vol. 10. Entre Guerre froide et Intégration européenne. Reconstruction et Rapprochement, 1945–1963, Presses du Septentrion, Villeneuve d'Ascq, 2012, et (éd.) La France, l'Allemagne et le Traité de l'Élysée, CNRS Editions, Paris, 2012. En 2008, avec Hans Manfred Bock et Gilbert Krebs, ils ont édité : Les jeunes dans les relations transnationales. L'Office franco-allemand pour la Jeunesse, 1963–2008, Presses de la Sorbonne Nouvelle, Paris 2008.

Témoignages :
Les citations sont extraites de publications OFAJ et de discours officiels.

Photos :
Bundesbildstelle Berlin, Archives OFAJ et des clichés de participants à des rencontres franco-allemandes entre 1963 et 2013.

Le DVD « L'Office franco-allemand pour la Jeunesse a 50 ans » / DVD „50 Jahre Deutsch-Französisches Jugendwerk“

Le réalisateur :
Erik Lemke

Erik Lemke

Erik Lemke a étudié le cinéma à la Université d'Etat du Cinéma et de la Télévision de Saint-Pétersbourg (SPbGUKiT) et à l'ESAV (Ecole supérieure d'Audiovisuel) de Toulouse. Il a démarré sa carrière comme dessinateur de films d'animation chez BalanceFilm à Dresde. Depuis 2011, il est vidéaste indépendant, vit et travaille à Berlin. En 2008, il était jeune juré de l'OFAJ, lors du Festival du Film francophone de Tübingen. Depuis, il participe ponctuellement à des projets OFAJ dans le cadre du réseau Cinéma.

La vidéo présente également des séquences des films OFAJ suivants :

- Die Deutsch-Französische Zusammenarbeit
  (Igor Gourine, Erich Meyer / CNDP, FWU, DFJW 1993)
- Les-dix-et-une-rencontres
  (Heiner Behring, Ingo Behring / Behring-Film, 1996)
- Loreley (Beate Middeke / Camerada Film 2002)
- Portes ouvertes sur… l'OFAJ (Arnaud Ardoin / LCP-AN 2003)
- Deutsch-Französische Kinderkiste (Erwan de Kerautem / Mediawen 2010)
- Periferia Connection (Erwan de Kerautem / Mediawen 2010)
- SIC Système Immunitaire en Construction
  (Brice Boussouar / Folioscope 2011)
- Forum des sciences franco-allemand (Brice Boussouar / Folioscope 2012)
- DFJW BarCamp 2012 in Paris (Andreas Krueger / Gold Rush Films 2012)

Photos :
Archives OFAJ, Bundesbildstelle Berlin

Publications :
Archives OFAJ

Musique :
bg-audiodesign, Berlin

Remerciements :
L'OFAJ a sollicité l'une des ses Jeunes Ambassadrices, Frieda da Silva Sengo, pour réaliser avec elle et un jeune Allemand, Wille Zante, les commentaires en langue des signes.

Ce pictogramme (flashcode ou code QR) donne accès à la vidéo bilingue « L'histoire de l'OFAJ de 1963 à 2013 » qui vient compléter la lecture.

Equipe éditoriale et technique

Coordination du projet :
Annie Lamiral, Michael Langenfeld, Annette Schwichtenberg, Jennifer Vassie

Conception graphique :
Michaela Anzer et Juliane Müller, Berlin

Impression et gravure :
Druckerei Friedrich Pöge e.K., Leipzig, Hofa GmbH, Karlsdorf

Copyright: © OFAJ/DFJW, 2013

ISBN: 978-2-36924-000-6

Tous droits de reproduction, de traductions et d'adaptions réservés pour tous pays. Toute représentation ou reproduction, intégrale ou partielle, faite sans le consentement de l'OFAJ, ou de ses ayants-droits, ou ayant-cause, est illicite. Le code de la Propriété Intellectuelle n'autorise, aux termes de l'article L. 122-5, que les copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective d'une part et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration.

Flashez ce code pour accéder au site internet de l'OFAJ et notamment à des informations complémentaires (Rubrique OFAJ).

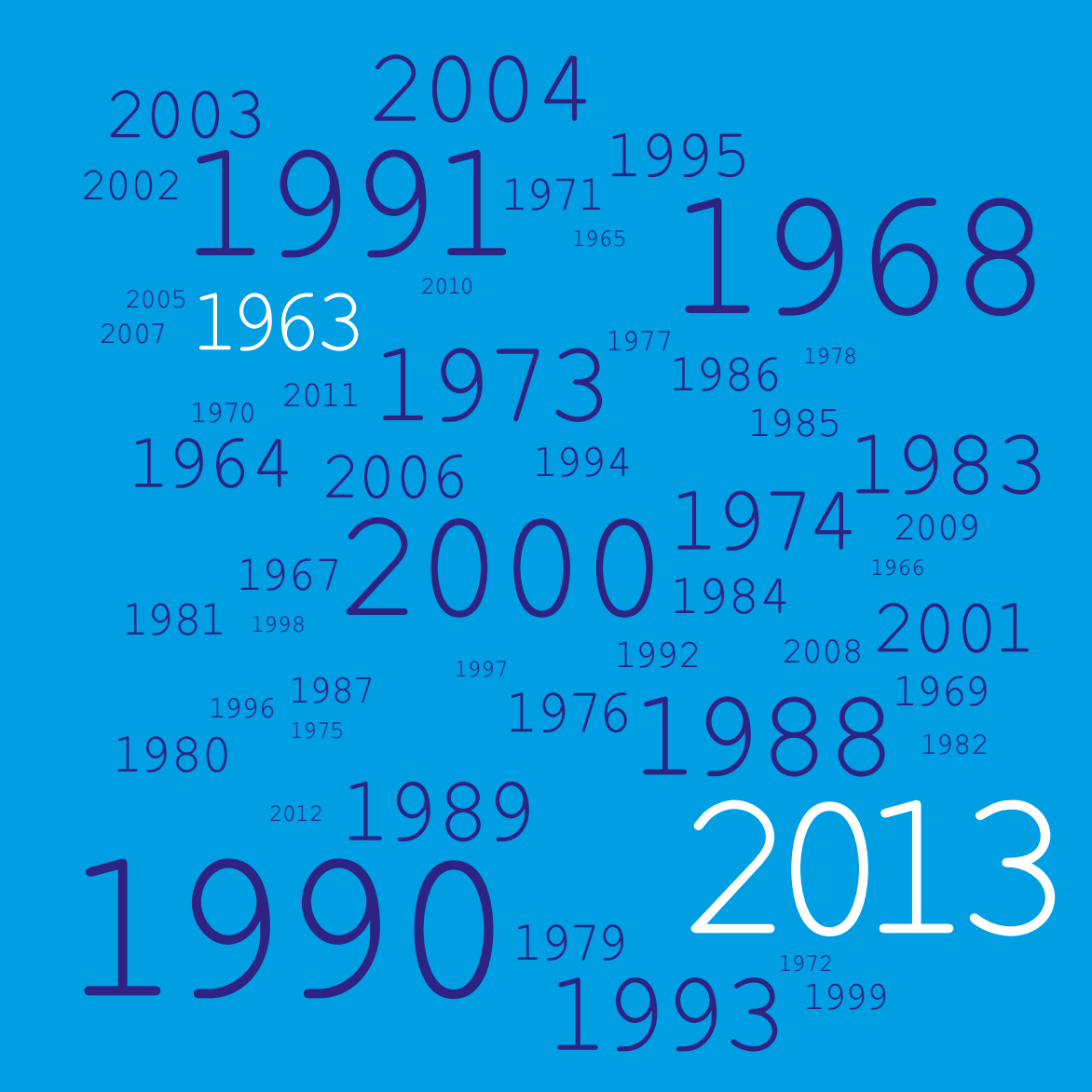
2004
2003
1995
2002
1991
1971
1968
1965
2010
2005
1963
2007
1977
1973
1986
1978
2011
1970
1985
1964
2006
1994
1983
1974
2009
2000
1967
1966
1984
1981
1998
2001
1992
2008
1997
1987
1969
1996
1976
1988
1975
1982
1980
1989
2012
2013
1990
1979
1972
1993
1999